

Le Nordic
 Baie-Comeau Haute-riye
 "Votre journal de fin de semaine"
 LE VENDREDI 26 MARS 1982
 17ième année NO. 19
 HORAIRE TELE COMPLET
 40C

**NOUVEAU
 UN COMITE
 DE CITOYENS
 A HAUTERIVE**



**EMISSION
 SPECIALE**
*sur la
 fusion forcée*
 page 4

**CONDAMNE
 26 FOIS**
 pour facultés affaiblies page 6



LE COMPTE A REBOURS EST COMMENCE
**Offrez-vous un festin McDonald's
 dans un amusant vaisseau spatial.**
 4 modèles dans 4 couleurs différentes.
**LE FESTIN DU COSMOS!
 TOUTE UNE COLLECTION!**

*Oui,
 vous méritez
 bien ça!*

Le PQ - Saguenay a besoin de 23 000\$

par René VALLEE

Hauterive — C'est à un anglophone qu'est revenu l'honneur de lancer officiellement la campagne de financement du Parti québécois dans le comté de Saguenay. Ainsi, le député de Prévost, M. Robert Dean, a donné dimanche le coup d'envoi à la campagne de financement qui envisage une recette de 23 000 \$.

Dans le contexte, on admet que cette somme est modeste car le débat sur la fusion des villes oblige à restreindre les appétits. La division créée chez les sympathisants péquistes de Baie-Comeau laisse craindre qu'on aura peine à obtenir les 23 000 \$ fixés.

«On repart ensemble», scanderont

les péquistes pendant toute la campagne qui servira également à convaincre et à promouvoir l'idée de la souveraineté. Aux prochaines élections provinciales, le thème de la souveraineté reviendra. Au cours de la présente campagne de financement et de propagande, les péquistes s'efforceront d'aller chercher les dix pour cent de militants qui leur manquent

encore. En 1981, devons-nous rappeler, l'électorat a accordé 41 pour cent des suffrages au Parti québécois.

En crise

Le député de Prévost a décrit le Québec actuel en situation de crise. Il retient principalement le chômage et la hausse des taux d'intérêt. «Les taux d'intérêt, a-t-il dit, ont entraîné une baisse dans la création d'emplois». Basée sur la petite entreprise, l'économie québécoise est particulièrement sensible à cette situation.

Dans sa causerie, M. Dean a traité de différents problèmes qu'éprouve le Québec avec Ottawa. Entre autres, il a expliqué que le «Canada Bill» mettrait en péril une centaine de lois québécoises dont la Loi 101, le règlement de placement dans la construction et la politique d'achat au Québec. «La souveraineté, ajoutait M. Dean, c'est la solution pour le peuple québécois».

Des millions

Au niveau du Québec, la campagne de financement du PQ vise les 2,5 millions \$.

Dans Saguenay, ce parti politique compte environ 3000 membres et déjà, dimanche, à la fin de l'assemblée, on avait recueilli 4 089 \$ dont 400 \$ en cartes de membres. Une centaine de personnes assistaient au lancement régional.



Le député Robert Dean propose la souveraineté comme solution aux problèmes du Québec.



Selon Lucien Lessard, cette année, ce sera plus difficile à Baie-Comeau pour les solliciteurs du P.Q. «Il faut que Baie-Comeau participe... comme tout le comté. Il faut démontrer qu'on est au-dessus de problèmes particuliers lorsqu'on parle de souveraineté du Québec. La souveraineté du Québec, c'est plus que Baie-Comeau, c'est plus que Hauterive, c'est plus que la Côte-Nord; c'est l'ensemble du Québec.»

Un grand pas vers la maison des jeunes

par Jean GARON

Hauterive — La Société de développement de Hauterive a remis un chèque de 28 500 \$ au maire Maurice Boutin, lundi, afin que la ville puisse se porter acquéreur d'une maison pour le projet de La Maisonnée s'adressant aux jeunes de 12 à 17 ans.

Le maire Boutin a

indiqué qu'il établirait des contacts avec d'autres organismes de la région dans le but de les impliquer financièrement dans ce projet.

Le maire a toutefois souligné que lorsque la ville procédera à l'achat de la maison, elle confiera l'administration de la

maison aux responsables de La Maisonnée, afin de leur laisser le maximum d'autonomie.

Le président de la Société de développement de Hauterive, M. Louis Arseneault, a pour sa part mentionné qu'il faisait entièrement confiance en l'organisation de La Maisonnée dans son projet auprès des jeunes et qu'en conséquence, la somme d'argent versée par la Société constitue un bon investissement.

Ce montant de 28 500 \$ ne couvrira pas évidemment le coût total d'achat de la maison. Actuellement, des négociations se poursuivent avec le propriétaire de la maison située au 836,

boulevard Joliet pour un contrat de vente au montant de près de 50 000 \$.

Une représentante du projet La Maisonnée, Mme Denise Arseneault, dit espérer que la vente de la maison soit conclue pour le 1er mai prochain.

Le projet La Maisonnée qui arrivait à terme le 21 janvier 1982, a été reconduit pour une autre année, soit jusqu'au 28 février 1983. Mme Arseneault a ajouté que La Maisonnée avait déjà des projets en préparation pour l'été prochain. Il est même question de convertir La Maisonnée en Auberge de jeunesse pour la période des vacances.

La population pourra visiter le stade couvert samedi

par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - Samedi, la population est cordialement invitée au cégep de Hauterive, entre 10 h et 16 h, pour visiter le stade couvert.

Inauguré officiellement, la veille, par les ministres Charles Lapointe et Lucien Lessard, le stade «Médard-Soucy» - il porte le nom d'une personnalité sportive bien connue - occupe une superficie de quatre mille mètres carrés.

Il est doté d'une piste de 133,33 mètres à quatre corridors pour l'athlétisme, et d'une foule de terrains pour le badminton, le volley-ball, le basket-ball, le hand-ball et le tennis.

Il abrite également une salle polyvalente servant à divers usages comme la gymnastique, la danse, etc. et une salle de musculation.

La réalisation du complexe a commandé des investissements de \$2 802 400, financés par le ministère de l'Éducation (\$2 002 400), la ville de Hauterive (\$600 000) et le collège de Hauterive (\$200 000).

Le Centre des

aujourd'hui le ministère des Loisirs.

D'ores et déjà, on prévoit que le stade servira durant trente semaines, de 8 h à 23 h, du lundi au vendredi, ainsi que vingt fins de semaines.

Il servira bien entendu aux promoteurs, mais des ententes particulières de location sont également possibles. Il suffit de contacter le gestionnaire du stade, M. Bernard D'Auteuil.

Il en coûtera \$93 300 pour le faire fonctionner, dont \$56 500 pour les dépenses d'électricité. Le budget d'entretien est assumé de la façon suivante: cégep (84,7%), municipalité (14,3%) et centre des ressources institutionnelles (1%).

De Hauterive ou de Baie-Comeau?

Au dernier souper de la Chambre de commerce de Hauterive, on s'est interrogé à savoir ce qui adviendrait des nouveaux membres de l'organisme. Dans le cas de la fusion, la Chambre de Hauterive s'intégrera à celle de Baie-Comeau. Il n'y a aucun risque, a-t-on précisé, de perdre l'argent fraîchement investi dans la Chambre de Hauterive.



Les petites annonces dans
Le Nordic

et le
C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone **296-3350**

Le Cercle de presse arrive 10 ans trop tard

— A. Maltais

par Jean GARON

Baie-Comeau — Dans une lettre qu'il a adressé récemment au président du Cercle de presse Lefrançois Charles Hamelin, le député de Manicouagan aux Communes, André Maltais, signale que l'intervention du cercle de presse dans le dossier de l'implantation de Radio-Canada sur la Côte-Nord arrive seulement dix ans en retard.

Le député Maltais ajoute que tout est déjà conclu pour l'installation définitive de Radio-Canada à Sept-Iles depuis un mois. Pour lui, le dossier de l'implantation de Radio-Canada à Baie-Comeau constitue un tout nouveau dossier.

Dans sa lettre, le député Maltais omet de mentionner que le

Cercle de presse Lefrançois est intervenu dans le dossier en 1978. L'organisme avait alors reconnu que Sept-Iles était un site acceptable pour l'implantation de Radio-Canada sur la Côte-Nord, mais conditionnellement à l'implantation d'un sous-centre de production dans le secteur Baie-Comeau — Hauterive.

Ce secteur ignore toujours comment il sera desservi par Radio-Canada, advenant l'implantation de la station de base de la Société à Sept-Iles.

Jusqu'à maintenant, le Cercle de presse Lefrançois n'a reçu que des appuis favorables à sa position dans ce dossier. Mentionnons l'intervention de la Société de développement industriel

Manicouagan-Outardes, celle de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, des Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauterive, ainsi que des municipalités avoisinantes dans le secteur de Baie-Comeau/Hauterive.

Le 10 mars dernier, la MRC de Manicouagan adoptait une résolution demandant à la Société Radio-Canada d'installer sur son territoire une station avec tous les équipements modernes de diffusion et de communication.

Plus récemment, les Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauterive formaient un comité conjoint, dont l'objectif est d'amener les autorités de la Société Radio-Canada à réévaluer leur dossier.

En attendant de produire un mémoire avec des recommandations concrètes, les Chambres de commerce ont demandé au ministre des Communications Francis Fox de surseoir à toute décision définitive au sujet de l'implantation d'une station de base de Radio-Canada sur la Côte-Nord.

Ce ne seront pas les seules interventions dans ce dossier puisque le Cercle de presse Lefrançois attend d'autres prises de position dans les secteurs de Forestville et de Tadoussac.

Il semble donc exister une volonté dans le secteur ouest de la Côte-Nord d'obtenir un service adéquat de la Société Radio-Canada.

Les libéraux s'opposent à la force

par Jean GARON

L'Association libérale du comté de Saguenay endosse, dans un communiqué de presse, la position défendue par le député libéral Gilles Rocheleau, lequel s'est élevé contre l'utilisation de la force pour fusionner Baie-Comeau et Hauterive.

Elle reconnaît que la position manifestée par la ville de Baie-Comeau jusqu'à récemment, pouvait laisser supposer que la fusion ne pouvait se réaliser que par la force, en ajoutant que certains de ses membres y ont même cru.

Notant cependant un net assouplissement de

la position de la ville de Baie-Comeau dans le projet de fusion, l'Association libérale du comté de Saguenay se permet de soumettre certaines recommandations.

Elle suggère d'abord que l'Assemblée nationale sursoie à toute procédure en rapport avec le projet de loi 37, qu'un délai raisonnable soit accordé au comité conjoint chargé d'étudier les implications de la fusion en lui adjoignant un conciliateur neutre qui pourrait être le président de la Commission municipale, et qu'on exige la production d'un rapport conjoint devant être

rendu public.

L'Association recommande en outre que cessent les campagnes de propagande, que dans toute éventuelle loi de regroupement, on laisse à la ville regroupée le soin de fixer le taux de sa taxe d'affaires; que l'on s'abstienne de nommer d'office un ami du ministre et président du Parti québécois du temps au poste de secrétaire du comité tel qu'à l'article 7 du projet de loi 37, et enfin, que le gouvernement s'affaire à concrétiser sa promesse concernant l'agrandissement de la Société canadienne des métaux Reynolds.

SCIERIE DES OUTARDES De faibles espoirs

par Jean GARON

La stagnation du marché du bois cause toujours des soucis aux dirigeants de la Scierie des Outardes. Malgré les difficultés du marché, le président de l'entreprise, M. Albert Côté, nourrit encore des espoirs pour la réouverture de l'usine dans les prochains mois.

Actuellement, la direction de l'entreprise poursuit la préparation

d'un plan de développement de l'usine. On s'active en effet sur la recherche de marchés et des moyens pour augmenter la productivité de l'usine.

Ce n'est vraiment pas «le Klondike», en ce moment, dans le secteur du bois de sciage, de dire M. Côté. A titre d'exemple, il mentionne qu'au cours

des mois de janvier et février dernier, aucun permis de construction n'a été émis dans la région de Sherbrooke.

Présentement, le bois est vendu à plus bas prix qu'il y a trois ans, alors que les coûts de production n'ont cessé d'augmenter. On comprend donc pourquoi le marché du bois est loin d'être florissant.

Les citoyens de Hauterive S'ORGANISENT

par Jean GARON

Hauterive — Pour faire contrepoids à l'opposition de la ville de Baie-Comeau et de son Regroupement de citoyens dans le projet de fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive, le Comité de citoyens de Hauterive est résurgi avec l'intention de présenter les aspects positifs de la fusion.

La Comité de citoyens s'en prend tantôt à la ville de Baie-Comeau, tantôt aux compagnies pour dénoncer ce qu'il qualifie d'injustice dans le partage de la richesse collective de la région.

Les porte-parole du Comité de citoyens réclament la fusion des deux villes en pensant à l'avenir de la région et son développement économique. Ils soutiennent que la

fusion aurait entre autres conséquences d'éliminer la duplication des services, ce qui permettrait de réaliser des économies.

Dans le contexte économique actuel, ils estiment que ni une ni l'autre des villes n'a les moyens de se payer des services de luxe, tels que deux hôpitaux, deux polyvalentes, deux services de police, deux services d'incendie, etc.

En outre, le Comité de citoyens de Hauterive voit dans la fusion, la possibilité de faire une grande ville avec plus de 25,000 habitants, ce qui lui permettrait automatiquement d'obtenir plus de subventions et lui donnerait un pouvoir de négociation bien plus fort.

Les porte-parole du comité reconnaissent que leur intervention est tardive dans le dossier, pour avoir été trop confiants à l'égard du projet de loi 37. Mais contrairement à ce que plusieurs pensent, les citoyens de Hauterive ne seraient pas indifférents au projet de fusion. S'ils ne se sont pas manifestés jusqu'à présent, c'est qu'ils

considéraient la fusion comme étant déjà acquise, explique un membre du Comité de citoyens, Alain Larouche.

Il est certain que l'intervention récente de la Société canadienne de métaux Reynolds ainsi que les déploiements du Regroupement des citoyens de Baie-Comeau ont incité le Comité de citoyens de Hauterive à réagir.

Aspirant à une certaine justice sociale et économique, le comité souhaite ardemment que le projet de fusion se règle très rapidement. Il ne croit pas non plus à la nécessité d'une consultation de la population ou d'un référendum.

Même s'ils n'ont pas reçu un mandat officiel pour représenter les citoyens de Hauterive, les porte-parole du groupe s'appuient sur les résultats des sondages ainsi que sur des demandes répétées de citoyens en 1980 pour défendre la cause de la fusion.

Ils songent du moins à tenir une assemblée publique pour embarquer la population de Hauterive dans le dossier et ce, en dépit de l'impatience des gens de voir cette question réglée une fois pour toute.

QNS construit une digue pour retenir les écorces

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - La Compagnie de papier QNS a entrepris de construire un mur de soutènement dans la baie pour retenir les écorces.

Ce faisant, elle obéit à une directive du ministère québécois de l'Environnement. Les travaux devront être complétés avant la fin de l'année.

La pierre nécessaire à la construction de cette digue provient des travaux de dynamitage pratiqués lors de l'aménagement du chemin de fer de la Reynolds.

On prévoit toutefois en manquer en cours de travaux. La QNS attendra alors le début de l'agrandissement de l'aluminerie ou, au besoin, s'alimentera dans sa propre carrière.

Par ailleurs, la municipalité prévoit également construire une digue. Il est à prévoir qu'elle voisinerait celle de la papeterie, à moins que les deux remparts ne se

confondent.

Le projet d'aménager un boulevard le long du fleuve, sur les plages de la rue Champlain, a, enfin, été exclu et abandonné.

Un avenir incertain

(RV) — Selon M. Roch Lévesque, le gouvernement du Québec tente d'étatiser l'éducation. A brève échéance, cela signifie la disparition des commissions scolaires au profit des directions générales du ministère de l'Éducation.

Président de la Commission scolaire Manicouagan, M. Lévesque envisage le jour où «l'on n'aura plus rien à dire». Même si elles représentent des cibles faciles, les commissions scolaires sont prêtes à lutter ferme.

Roch Lévesque était l'un des conférenciers invités au dernier souper de la Chambre de Commerce de Hauterive.



MM. Julien Lafontaine, Russell McKinnon, Alain Larouche, Jacques Cauchon, Gaston Isabel et Dorian Michaud. Ces citoyens interviennent à titre de citoyens, payeurs de taxes.

Radio-Canada à Baie-Comeau Un tout nouveau dossier

Le cœur de la Côte-Nord, ce n'est plus Sept-Iles. Il y en a qui mettront du temps à le réaliser tout comme ils ont fini par comprendre qu'on pouvait se rendre de Baie-Comeau à Hauterive dans la même journée.

Le dernier exemple nous vient de la Société Radio-Canada qui décide de s'implanter à Sept-Iles. Ce secteur de la Côte-Nord n'est pas toute la Côte-Nord et, en y installant une station de base de son réseau, Radio-Canada n'a pas fait la preuve que tous les autres secteurs de la grande région recevront l'attention méritée.



EDITORIAL

René Vallée

Ainsi, rien n'est prévu ni annoncé pour le secteur de Baie-Comeau qui devra continuer d'être desservi par la rive sud pour des raisons d'ordre pratique. La géographie voudra toujours que Matane soit plus accessible que Sept-Iles et ce, malgré l'avènement de Radio-Canada sur la Côte-Nord.

S'il y avait possibilité que Baie-Comeau soit doté d'un centre de production même modeste, on pourrait toujours espérer que ce secteur partage au moins ses préoccupations avec une autre partie de la Côte-Nord. Cela étant, on n'aurait rien réglé aux problèmes d'une autre partie de la région, celle comprise entre Tadoussac et Ber-simis. Dans le haut du comté de Saguenay, on est desservi par Rimouski et par Rivière-du-Loup.

Dans le système actuel, la population de la grande région Côte-Nord ne peut retrouver à Radio-Canada que partiellement l'information qui la concerne. Ce

qui se passe ailleurs sur le territoire est couvert par une autre station quand, et seulement quand, la société d'Etat dispose d'un correspondant.

L'esprit régional, ce beau principe au nom duquel on rassemble les gens malgré leurs différences, ce beau principe qu'on entend développer en période électorale, il est à se demander si on ne devrait pas arrêter d'en parler pour créer deux régions distinctes.

Les pôles de Sept-Iles et de Baie-Comeau sont les points de rencontre de populations qui les reconnaissent volontiers comme centres naturels d'intérêt. Que Radio-Canada s'implante à Sept-Iles, tant mieux pour les populations desservies. Que Radio-Canada ignore Baie-Comeau, cela on ne saurait le concevoir alors que ce secteur constitue l'un des plus dynamiques de toute la Côte-Nord sur les plans humain et économique.

Nous espérons que la réponse faite par le député André Maltais au Cercle de presse Lefrançois, à savoir que le cercle arrivait avec dix ans de retard dans ce dossier, incitera le député à s'ouvrir à la réalité des secteurs ou des zones sur la Côte-Nord. Si l'implantation de Radio-Canada à Baie-Comeau constitue un nouveau dossier, rien n'empêche le député de Manicouagan d'y regarder de plus près pour que les populations reçoivent des services améliorés.

Pour nous, il est clair que les citoyens du secteur de Baie-Comeau en ont soupiré d'être couverts par un simple correspondant alors que leurs taxes tombent lourdement dans le trésor fédéral. Si on veut davantage, c'est parce que Radio-Canada peut faire davantage. Nous préférons croire le député Maltais quand il écrit: «Le dossier de l'implantation de Radio-Canada à Baie-Comeau constitue en lui-même un tout nouveau dossier». De plus, rien n'empêche d'y travailler.

Le Guide des communications est disponible

par Jean GARON

Baie-Comeau — Le Cercle de presse Lefrançois lance officiellement aujourd'hui son Guide des communications. Réalisé par une équipe de douze personnes, ce Guide a été conçu à l'intention des groupes et associations locales et régionales, ainsi qu'à toutes les personnes devant communiquer régulièrement avec la presse.

En préparant un tel guide, le Cercle de presse Lefrançois a voulu aider les porteurs du milieu à résoudre certains problèmes de communications en leur suggérant des conseils pratiques quant à l'utilisation des médias.

On y retrouve ainsi des informations concernant les médias régionaux, le code d'éthique du cercle de presse et les différents styles journalistiques. Il est également expliqué comment rédiger un communiqué de presse et comment organiser

une conférence de presse. D'autres chapitres sont consacrés au journalisme sportif et à la communication interne.

Le Cercle de presse Lefrançois invite donc les usagers des médias d'information à se procurer le Guide des communications. Il s'agit d'en faire la demande par écrit à l'adresse suivante, en joignant la somme de \$2.60:

Cercle de presse
Lefrançois
C.P. 152,
Baie-Comeau, Qc

Radio-Québec présente une émission spéciale sur la fusion forcée

par Raphaël Comeau et Hauterive.

Sept-Iles - Lundi soir, à 19 h 30, Radio-Québec diffusera une émission portant sur la fusion de Baie

Le courrier du lecteur



Problème de justice et d'équité

Monsieur René Lévesque
Premier Ministre
885, Grande Allée est,
Edifice J, 3e étage
Québec G1A 1A2

Honorable Premier
Ministre,

Le problème de Baie-Comeau — Hauterive est un problème de justice et d'équité pour les citoyens et citoyennes de Hauterive.

Les gens de Hauterive tannés de payer l'absence d'engagement social des compagnies de Baie-Comeau où plus de 50% des travailleurs sont de Hauterive.

Les populations, les marchands des deux villes sont écoeurés de la concurrence néfaste entre Hauterive et Baie-

Comeau.

De plus, le Conseil de ville de Baie-Comeau parle de démocratie bafouée, de référendum. Ces gens-là n'y croient même pas. Le maire Henry Leonard a déclaré que tant et aussi longtemps qu'il serait maire, il n'y aura pas de fusion avec Hauterive. Démocratie, référendum, mon œil!

Il y a aussi Michel St-Laurent du Comité de citoyens de Baie-Comeau qui pour lui la démocratie, c'est un référendum séparé.

Alors, un non à la fusion de la part de Baie-Comeau, ça serait de la démocratie. Et ça réglerait le problème même si Hauterive vote massivement pour la fusion. C'est le genre

de démocratie à la Michel St-Laurent.

C'est ce même Michel St-Laurent, «porte-voix du Conseil de Ville de Baie-Comeau» qui déclarait dernièrement qu'il pensait sérieusement à faire de Baie-Comeau, une «ville fermée» comme dans les années 1936-50. Un moyen (...) ! Il va devenir la risée des gens de Baie-Comeau.

Monsieur Lévesque, votre Gouvernement doit avoir de l'épine dorsale dans ce dossier et non de la pâte de guimauve.

Nous avons confiance en vous.

DORIAN MICHAUD
946, boul. Joliet,
Hauterive

Sens démocratique et majorité

Monsieur Claude Ryan
Chef de l'Opposition
Assemblée nationale
Bureau 255
Québec
G1A 1A3

Monsieur Ryan,

Vingt ans de discussions qui ont avorté sur la fusion ne suffisent-elles pas à

démontrer la nécessité d'une fusion obligatoire, quand on sait que 59% de la population de Baie-Comeau — Hauterive veut la fusion.

Votre parti défend-t-il les intérêts d'une poignée d'individus à la solde de la Q.N.S. ou les intérêts de la

population? Votre sens démocratique commande-t-il de brimer la majorité?

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ryan, mes salutations les meilleures.

CELINE GAGNE
1058, boul. Blanche,
Hauterive.

Un esprit persistant

Monsieur
John E. Houghton
Cie Q.N.S.
20, avenue Marquette
Baie-Comeau
Comté de Saguenay
G4Z 1R6

Monsieur,

Au début des années cinquante, votre compagnie dirigeait la ville fermée de Baie-Comeau. D'humbles travailleurs forestiers ne pouvaient s'y établir, certains étaient «parkés» dans les

camps et il leur était impossible d'amener ici leur famille.

Plusieurs d'entre eux, refusant de plier l'échine, ont dû s'établir à Hauterive.

En 1982, bien que Baie-Comeau n'ait plus le caractère officiel de ville fermée, l'esprit demeure. Vos cadres comme Henry Leonard, Michel St-Laurent, Sylva Lord veulent officiellement revenir à cette époque et ainsi

perpétuer les injustices.

En 1982 à la Q.N.S. des «congrès de maladie» ou autres formules semblables seraient accordés pour manifester contre la justice, contre le Projet de Loi 37.

Veillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

BENOIT LAFRANCE
878, boul. Joliet,
hauterive

reportée au 19 avril.

Radio-Québec a pris cette décision à la suite du dépôt en deuxième lecture de la loi 37.

Produite dans la série «Côte à côte», cette émission d'affaires publiques rappelle quelques faits d'histoire, avec Gérard Lefrançois, et aboutit à un débat

entre le maire Maurice Boutin et M. Michel St-Laurent, du comité de citoyens de Baie Comeau.

Le journaliste Roland Duguay anime le débat. Grâce à une entente de service, l'émission sera retransmise au même moment, soit le 29 mars, à 19 h 30, par Radio-Canada Matane.

Le Nordic

"Votre journal de fin de semaine"

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques Inc. — une division du Groupe Québecor Inc.

Directeur général régional:
Paul Brisson

Publicitaires:
Luc Michaud
Yves Proulx

Directeur général:
Claire Brisson

Directeur des services administratifs:
Guy Dallaire

Directeur commercial:
Daniel Emond

Directeur de l'information:
René Vallée

Directeur de production:
Aline Parent

Directeur de la photographie:
Jean-Paul Fouquet

ADMINISTRATION:
France Michaud, comptable

Lise Lévesque, commis à la facturation

Hélène Lévesque

Atelier:
Raymonde Dube
Diane Labonte
Ginette Beaulieu
Ghyslain Perreault
Monique Dube

Imprimé aux ateliers Nordiques, une division du Groupe Québecor Inc. — Sept-Iles (962 9441)

LE NORDIC
3, Place LaSalle
Baie-Comeau.

296-6744
296-5900

Distribution: Messageries Dynamiques

Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal



JOURNAL
SELECT
DU QUÉBEC



Les nôtres à l'extérieur

LA FUSION: Ils l'ont vraiment dit ou écrit...

19 décembre 1967 - LA JEUNE CHAMBRE DE BAIE-COMEAU/AUTERIVE présente un mémoire sur la fusion des deux villes. «Nous croyons, écrivent les auteurs, que les faits énoncés prouvent la rentabilité de la fusion; nous croyons que nos édiles municipaux doivent prendre conscience de l'urgence de la décision sur la fusion»

Novembre 1968 - Un SONDAGE, où deux cents personnes sont interrogées dans chacune des deux municipalités, démontre que 60% des personnes sont favorables à une fusion immédiate; seulement 10% s'y opposent.

Février 1970 - Un comité inter-associations regroupant les plus importants groupes de pression des deux villes présente un saisissant rapport: «**DEMAIN...**». Ce mémoire déplore que les conseils municipaux ne se soient pas suffisamment intéressés à la fusion ET les implorant d'agir en ce sens. Les autres posent cette question: «Les édiles de l'une et l'autre municipalité ont-ils vraiment été représentatifs des courants d'opinion... pour ce qui est du rapprochement et de la collaboration (entre les deux villes)».

Mai 1970 - LES DEUX CONSEILS MUNICIPAUX REFUSENT d'entériner l'idée et le principe de la fusion mais s'engagent moralement à procéder à l'étude détaillée du mémoire «**Demain...**», «pour DEFINITIVEMENT TRANCHER LA QUESTION».

Juin 1970 - Le président du comité inter-associations, M. ROLAND VIGNEAULT, soumet le cas de la fusion au ministre des Affaires municipales de l'époque, M. MAURICE TESSIER, député libéral de Rimouski à l'Assemblée nationale.

Juin 1972 - Dans une chronique où il raconte ses souvenirs, le fondateur de la ville de Hauterive, MGR N.-A. LABRIE rappelle qu'en «raison de sa topographie et de la nature granitique de son terrain, Baie-Comeau ne pouvait offrir l'espace nécessaire au diocèse». Plus loin, le fondateur poursuit: «Cette aventure promettait d'être grisante, mais semée d'imprévus et d'épineux problèmes».

22 janvier 1975 - «Le Soleil» titre «BAIE-COMEAU ET AUTERIVE PARLENT DE RAPPROCHEMENT». «Réputées, encore hier, pour être des villes qui luttait continuellement l'une contre l'autre, écrit le journaliste Gilles Ouellet, Baie-Comeau et Hauterive adoptent, aujourd'hui, un nouveau langage et parlent de «rapprochement salutaire et bénéfique». Plus tard, le maire de Baie-Comeau dira, en substance, que c'était «un frame up» pour ne pas se faire imposer la fusion!

18 août 1975 - Le journal «Le Jour» rapporte des propos de l'actuel leader du gouvernement et député de Vanier, M. JEAN-FRANÇOIS BERTRAND: «Les fusions ne doivent pas se faire contre la population». «...il ne suffit pas non plus d'aligner des chiffres pour rendre avantageux un projet de fusion: il faut que les citoyens puissent en retirer profit sur le plan social et humain et sur la qualité de la vie.»

22 octobre 1976 - Le RAPPORT «MAJOR & MARTIN» est rendu public à Baie-Comeau. «Tous reconnaissent les intérêts sociologiques, économiques, financiers et politiques qu'apporterait le regroupement municipal des villes de Baie-Comeau/Hauterive», souligne les auteurs de l'étude.

25 octobre 1976 - «PAS D'AVENIR SANS LA FUSION DE BAIE-COMEAU ET AUTERIVE» titre le journal «Le Soleil». Citant l'une des principales conclusions du rapport Major & Martin, le journaliste Gilles Ouellet écrit: Cela ne pouvait être plus clair: «Que la fusion des deux villes s'effectue DANS LES PLUS BREFS DELAIS car il s'agit d'une condition essentielle au développement de la région».

15 février 1977 - M. JACQUES LEONARD fait sa première intervention publique en tant que ministre d'Etat à l'aménagement. Le lendemain, le journal «La Presse» titre: «Leonard: Québec ne forcera pas les municipalités à fusionner». Par ailleurs, parlant des grandes orientations de son mandat, il affirme qu'il n'est pas question «qu'on les impose d'emblée, comme ça... On va, au moins retourner voir les gens».

Avril 1977 - Le ministre des Affaires municipales M. GUY TARDIF, affirme lui aussi, «qu'il n'y aura plus de fusion obligatoire». Elles se feront désormais sur une base volontaire.

18 mai 1977 - La ville de Baie-Comeau tiendra le 22 mai une consultation populaire sur la fusion. «Le Soleil» titre «**LE TON MONTE A L'APPROCHE DE LA CONSULTATION DE DIMANCHE**». Le maire de Baie-Comeau implore ses commettants à refuser toute fusion avec Hauterive; le maire de Hauterive leur demande de dire «oui», alors que le député-ministre invite les résidents à se rendre aux urnes mais à annuler leur bulletin «pour bien indiquer qu'ils manquent d'information pour se prononcer».

22 mai 1977 - Près de 50% de la population apte à voter s'est déplacée. 90% DE CES PERSONNES DISENT «NON» A LA FUSION des deux villes. Le maire de Hauterive, M. Maurice Boutin, déclare que désormais «il faudra trouver des solutions hauteriviennes à des problèmes hauteriviens», acceptant ainsi le verdict des citoyens de Baie-Comeau.

Juin 1977 - Dans une lettre ouverte au député-ministre Lucien Lessard, M. JEAN-LOUIS FRENETTE (professeur au Cégep de Hauterive et co-signataire du mémoire «Demain...») souligne son estime envers le député-ministre, fustige l'opportunisme du maire de Baie-Comeau et conspu le référendum du 22 mai 1977. Rappelant que les citoyens de Baie-Comeau profitent de la présence des grandes compagnies, M. Frenette croit que «l'employé de la «Compagnie» qui demeure à Hauterive a autant droit aux taxes de sa compagnie que son camarade de Baie-Comeau. Le bon sens le dit et le bien commun l'exigerait»; cela répondrait, écrit-il, «aux impératifs de la justice la plus élémentaire».

8 février 1979 - Devant le CRD - Côte-Nord, le ministre JACQUES LEONARD affirme qu'il «n'y aura pas de fusion involontaire décrétée par une loi». M. Leonard occupait alors le poste de ministre d'Etat à l'aménagement et s'exprimait dans le cadre de sa tournée concernant le projet de loi 125 sur l'aménagement du territoire. Au cours de cette rencontre, le ministre devait également déclarer que «si on veut parler de démocratie, il faut reconnaître que les citoyens ont le droit d'être informés et consultés dans le processus décisionnel...».

16 juin 1979 - Parlant des difficultés que rencontre la ville de Hauterive, LE PREMIER MINISTRE DU QUEBEC, M. RENE LEVESQUE, déclare à la salle des conférences de la ville de Hauterive: «...Il est, en effet, illogique que la ville résidentielle subventionne le développement de la ville industrielle. C'est un engagement solennel de notre gouvernement, il y aura une seule grande ville régionale».

17 avril 1980 - DANS UN MEMOIRE PRESENTE AU PREMIER MINISTRE DU QUEBEC, le maire de Hauterive affirme qu'il n'est pas question d'envisager une fusion avec Baie-Comeau «tant que les esprits ne seront pas prêts. Lorsque les citoyens de Hauterive et de Baie-Comeau manifesteront clairement une volonté de fusion, alors, nous aviserons».

30 juin 1980 - Jean-Didier Fessou, journaliste au journal «Le Soleil» commet UN CURIEUX TETE-A-QUEUE. Pour Hauterive qui connaît alors certains problèmes de budget, «le fond de la question est le suivant, écrit le journaliste: «est-elle capable de vivre seule ou EST-ELLE CONTRAINTE D'ACCEPTER, BON GRE, MAL GRE, UNE FUSION AVEC SA VOISINE ET RIVALE, la ville de Baie-Comeau? Jusqu'à maintenant on avait plutôt lu l'inverse! Sur la foi de ce retour-

Table des marées

Jour	Heure	H./pi.	H./m
26 mars			
26	0235	13.2	4.0
vendredi	0850	1.2	.4
	1450	13.8	4.2
	2100	.9	.3
27	0315	13.7	4.2
samedi	0925	1.0	.3
	1540	13.6	4.1
	2145	1.0	.3
28	0350	13.9	4.2
dimanche	1005	1.0	.3
	1615	13.0	4.0
	2215	1.4	.4
29	0440	13.9	4.2
lundi	110	1.4	.4
	1705	12.2	3.7
	2305	2.1	.6
30	0530	13.5	4.1
mardi	1150	2.0	.6
	1755	11.1	3.4
	2345	3.0	.9
31	0615	12.9	3.9
mercredi	1255	2.8	.9
	1855	10.1	3.1
1er avril	0050	3.8	1.2
jeudi	0725	12.3	3.7
	1415	3.5	1.1
	2010	9.3	2.8

Le comité conjoint s'est donné un plan de travail

(J.G.)

Le comité conjoint chargé d'étudier les coûts de la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive vient de compléter, après trois rencontres, l'exploration de son fonctionnement et du déroulement de son mandat.

Il s'est maintenant fixé un plan de travail

précis en trois étapes, soit:

— l'étude des coûts engendrés par la fusion;

— l'étude des économies d'échelles réalisables par la fusion;

— la structure temporaire.

Compte tenu de

l'ampleur de la tâche, le comité a confié des mandats aux directeurs des différents services, lesquels, assure-t-on, se rencontrent régulièrement.

Le rythme des rencontres du comité est maintenu à une par semaine et on assure que les travaux progressent bien. Aucun échéancier n'a encore été fixé par le comité.

nement le titre du journal «Le Soleil» titre: «Hauterive pourrait être forcée de fusionner avec Baie-Comeau».

6 février 1981 - Sur les ondes du poste de radio CHLC de Hauterive, M. LUCIEN LESSARD déclare que «le gouvernement du Québec a toujours respecté l'autonomie et même, contrairement à ce qu'a dit le maire de Baie-Comeau, jamais Lucien Lessard a envisagé de forcer la ville de Baie-Comeau comme la ville de Hauterive à se fusionner... (et plus loin)... jamais ça n'a été dans mes objectifs... j'en fais mon deuil».

23 novembre 1981 - M. LESSARD CONFIRME sur les ondes de CKBH que le gouvernement se prononcera sur un projet de fusion des villes de Baie-Comeau/Hauterive. Il affirme par ailleurs que «les citoyens de Baie-Comeau ne seront pas pénalisés dans le cas de fusion».

30 novembre 1981 - Le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Leonard, dépose en première lecture LE PROJET DE LOI no 37... Le reste c'est de l'histoire récente, infinie.

NAISSANCES

DE
LA
SEMAINE



14 MARS:
Gitane Tremblay et Denis Therrien, Baie-Comeau, un garçon
15 MARS:
Aurora Roy et Charles-Henri Harvey, Hauterive, un garçon
Josée Beauregard et Gaétan Méthot, Baie-Comeau, un garçon
Lucie Dérapas et Achille Arsenaud, Hauterive, un garçon
Marie Wagner et Jeannot Clavette, Pointe-Lebel, un garçon
Diane Ouellet et Joseph-Louis Gauthier, Chute-aux-Outardes, un garçon
Jacinthe Morin, Forestville, un garçon
Renée Desbiens et Réjean Vallée, Chute-aux-Outardes, une fille
16 MARS:
Arlène Audet et Laurence Tremblay, Ste-Thérèse de Colombier, une fille
Francine Viens et Alban Desrosiers, Hauterive, un garçon
Mimi Malouin et Mario Pouliot, Chute-aux-Outardes, un garçon
Gervaise Boulianne et Réjean Gauthier, Ste-Thérèse de Colombier, une fille
17 MARS:
Lise Chouinard et Donald Clavette, Baie-Comeau, un garçon
18 MARS:
Nicole Desbiens et Yvan Lemieux, Pointe-Lebel, une fille
19 MARS:
Josée Cousin et Mario Tremblay, Hauterive, une fille

Le Nordic



LE JUDICIAIRE

Jean-Marc Letarte

Le nouveau code de la sécurité routière

EN VIGUEUR LE 1er AVRIL

En effet, c'est le premier avril, soit dans quelques jours, que le nouveau code de la sécurité routière sera appliqué sur les routes de la Belle Province. Plusieurs amendements y ont été apportés ainsi que plusieurs articles ajoutés. Pour les lecteurs que cela intéresse, cette semaine je vous ferai part des règlements qui dorénavant vont régir les conducteurs de CYCLOMOTEURS.

Le CYCLOMOTEUR est ce véhicule à deux roues qui est conduit par les jeunes garçons et les jeunes filles soit pour se rendre à l'école ou tout simplement pour se ballader et par certains adultes dans leurs déplacements. Pour qu'un véhicule soit considéré être un cyclomoteur, il doit être muni d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 50 cm (3) ainsi que d'un pédalier ou s'il s'agit d'un VELOMOTEUR, ce véhicule doit être muni

d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 125 cm (3).

Si vous conduisez ce genre d'engins, vous êtes requis, de par le nouveau Code de la sécurité routière, de porter le casque de sécurité et/ou, casque protecteur. Par ailleurs, les conducteurs de cyclomoteurs et de vélomoteurs devront circuler en laissant allumé en tout temps le phare avant de leur véhicule, tout comme les motocyclistes. Les conducteurs de vélomoteurs quant à eux doivent détenir un permis de conduire leur donnant l'autorisation de circuler avec un tel véhicule.

En ce qui concerne le permis et l'autorisation pour conduire un cyclomoteur il faut être âgé d'au moins 18 ans. Si la personne est âgée de 14 à 18 ans, il faut à ce moment obtenir

l'autorisation écrite des parents ou tuteurs et à compter de 1983, la personne de 14 ans et plus ne détenant pas de permis de conduire devra obtenir un certificat de compétence pour conduire un cyclomoteur.

Si de plus amples renseignements vous étaient nécessaires concernant la mise en circulation et la conduite des véhicules plus haut mentionnés, vous n'avez qu'à communiquer avec la Sûreté du Québec, qui eux, sauront répondre à toutes vos interrogations.

La semaine prochaine je vous parlerai du port obligatoire de la ceinture de sécurité et aussi, ce qui va en intéresser plusieurs, des amendes à payer lors d'excès de vitesse et du non port de la ceinture.

Un violeur s'en tire à bon compte: CHARLES-ARTHUR GRAVEL purgera douze mois

Dans ma chronique du 19 février dernier, je vous faisais part que Charles-Arthur Gravel, un jeune homme de Sacré-Coeur dans le comté de Saguenay, avait subi son procès devant l'Honorable juge Narcisse Proulx sur l'accusation d'avoir violé une jeune fille de Bersimis. Je vous relatais aussi par la même occasion que ce fut un petit procès-marathon, puisque ce dernier débutait à quatorze heures pour se terminer à vingt-deux heures. A l'issue de l'audition de la cause, l'Honorable juge Narcisse Proulx qui présidait le Tribunal, avait alors décidé de prendre le tout en délibéré, et je vous informais alors que sa décision devait être rendue le 17 mars.

Les plaidoiries:

Avant que sentence ne soit rendue, les procureurs des parties, soit Me Pierre Michaud pour la Couronne, et Me Jean-Claude Dufour qui représentait l'accusé, ont longuement argumenté. Me Michaud réitéra à nouveau devant la Cour qu'il s'agissait d'un crime très grave qui avait été commis par

l'accusé, et demandait à ce qu'une peine exemplaire soit prononcée. Quant à l'avocat de l'accusé, Me Dufour, lors de sa plaidoirie, ce dernier rappela au Président du Tribunal toute la preuve qui avait été apportée devant lui, et insista sur le fait que la plaignante, alors en état d'ébriété, avait accusé son client, mais qu'à ce sujet il y avait un doute quant à

la véracité du témoignage apporté par celle-ci.

Grâce à son procureur, Gravel s'en tire à bon compte

L'honorable juge Narcisse Proulx, lequel trouvait l'accusé Gravel coupable de l'accusation portée contre lui, demandait alors avant que sentence soit rendue, si les procureurs avaient des représentations à lui soumettre. Le Procureur de la Couronne Pierre Michaud disait alors que le crime commis en était un que l'on peut qualifier de très grave, et qu'une sentence exemplaire serait adéquate dans le présent cas. Quant à Me Dufour qui représentait l'accusé, ce dernier revint sur le

point qu'il s'agissait là d'une affaire de boisson, et qu'il ne s'agissait que d'un incident de parcours dans la vie de son client. Il argumenta aussi longuement relativement à l'atmosphère qui régnait entre son client et la victime le jour de la commission du crime.

LA SENTENCE:

Le juge Proulx ayant pris en considération les représentations qui lui avaient été faites par les procureurs, décidait alors de prononcer une condamnation de douze mois d'emprisonnement. Considérant qu'une condamnation pour viol peut entraîner au moins 14 ans de pénitencier, je suis d'avis que Charles-Arthur Gravel s'en est tiré avec le minimum.

En étant à sa 26ième condamnation pour facultés affaiblies:

Gérard Beaulieu écope de 90 jours de prison plus \$3,000. d'amende

Il y a quelques jours, un résident de Chute-aux-Outardes, Gérard Beaulieu, âgé de 35 ans, se présentait à nouveau au Palais de Justice de Baie-Comeau, et ce, afin de comparaître devant la Cour des Sessions de la Paix, en rapport avec quatre accusations d'avoir conduit son véhicule alors que ses capacités de conduire étaient affaiblies par l'alcool. Il devait alors répondre à ses 23, 24, 25 et 26ième accusations du même genre.

Il plaide coupable:

Suite à la lecture des quatre plaintes, l'accusé Beaulieu qui était accompagné de son procureur, Me Jean-Claude Dufour de Baie-Comeau, décidait alors d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité sur chacune des accusations logées contre lui. C'était par la suite au tour du procureur de la Couronne, Me Arnold Brochu, de prendre la parole et d'étayer à l'Honorable juge Narcisse Proulx, toutes les condamnations antérieures de l'accusé relatives aux mêmes accusations.

Me Brochu fit remarquer au Président du Tribunal que Gérard Beaulieu arborait une

fiche de 22 condamnations antérieures, et qu'avec les quatre plaidoyers de culpabilité qu'il venait tout juste d'enregistrer, il en était rendu à 26 accusations similaires. Il informa le juge Proulx qu'antérieurement un plus des nombreuses amendes payées, l'accusé avait été condamné lors de la dernière sentence prononcée contre lui, soit la vingt-deuxième, à 9 mois d'emprisonnement, et qu'il était grand temps que cela cesse, car l'accusé mettait en danger la vie de tous les automobilistes qu'il pouvait rencontrer. Il va s'en dire que Me Brochu demandait que l'accusé soit condamné à l'emprisonnement, et qu'une interdiction de

conduire pour une longue période soit prononcée.

En contre-partie, le procureur de l'accusé, Me Jean-Claude Dufour, admettait devant la Cour que ce n'était pas bien drôle d'en être rendu à 26 accusations du même genre, mais par ailleurs, fit état au juge Proulx qu'actuellement Gérard Beaulieu détenait un emploi permanent, ce qu'il n'avait pas antérieurement, que récemment son épouse avait donné naissance à un petit enfant et qu'au surplus, il venait de procéder à l'adoption d'un jeune bébé. Se doutant bien que son client allait refaire de la prison à nouveau, Me Dufour demandait à l'Honorable juge Proulx de donner une dernière chance à son client, tout en le priant de prendre bonne note du changement radical du mode de vie de Beaulieu depuis quelque temps.

La sentence:

Ayant pris en considération tous les faits exposés devant lui, et voulant, comme le demandait Me Dufour, donner une dernière chance à l'accusé, il imposait donc à Gérard Beaulieu une sentence d'emprisonnement de 90 jours, sentence à être purgée les fins de semaine, étant donné le fait que Beaulieu travaillait présentement de façon permanente. De plus l'accusé devra verser des amendes totalisant la jolie somme de \$3,000.00. Il va s'en dire aussi qu'une interdiction de conduire tout véhicule automobile fut prononcée et ce, pour une période de 18 mois. N'eût été l'excellent travail de son procureur, Beaulieu serait certainement retourné à l'ombre pour une assez longue période et son permis de conduire aurait probablement été suspendu pour plusieurs années.

Pour toutes plaintes concernant la distribution du journal, téléphonez à:

296-5900
589-5900





RELIGION

Mgr Ebacher

La vie familiale

La grande loi de toute vie humaine éclaire du dedans la loi qui doit guider la vie familiale. C'est la loi de l'amour.

Dans sa première encyclique, Jean-Paul II (par.10), a résumé cette foi de toute vie humaine. «L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement».

Seule cette expérience de l'amour apprend à l'enfant, au jeune, à l'adulte la dignité, la

grandeur et la valeur propre et unique de son humanité. C'est quand quelqu'un dit ton nom avec tendresse et amour que tu apprends que tu es aimable.

Cette loi de toute vie humaine éclaire tout particulièrement la famille. Car c'est bien l'amour qui définit ce qu'est la famille et quels sont ses devoirs envers ses membres. La famille existe, comme une cellule fondamentale de l'humanité, afin de garder l'amour, de le révéler et de le communiquer.

Telle est bien la mission fondamentale de la famille.

C'est aussi sa force et sa beauté.

Mais c'est encore son défi quotidien.

Mais les parents chrétiens savent qu'ils ne sont pas seuls pour le relever. A leur mariage, Jésus leur a dit: «Ne craignez pas. Je suis avec vous. Je verse en votre couple mon Esprit qui est chaleur, feu et vie. Il est Amour».

L'Esprit-Saint est pour le couple une grande force d'unité, de dialogue et de communion. Il est cette énergie qui sans cesse veut faire grandir la communauté conjugale à tous les niveaux: des corps, des caractères, des cœurs, des intelligences, des volontés, des âmes. Ainsi, les époux tendent dans l'amour à ce que rien ne les séparent, ni dans l'esprit ni dans la chair. Car ils sont vraiment deux dans une seule chair.

Ce même Esprit est la source vivante d'unité et de joie entre parents et enfants. C'est lui qui apprend à s'aimer dans l'aide quotidienne, le partage, l'attention aux jeunes, aux malades, aux personnes âgées. La famille fait son unité dans le partage des services réciproques quotidiens, aussi dans le partage des biens, des joies et des peines de la vie.

Ainsi l'amour trouve mille chemins pour se dire, se montrer à l'oeuvre et transformer des vies.

Et ainsi, la famille accomplit vaillamment sa mission, dans la patience et la grisaille des jours et des nuits. Humblement, elle sème courage, joie et espérance. Elle lance de nouvelles vies vers l'avenir.

Québec entend aller jusqu'au bout

par Jean GARON

Le projet de fusion de Baie-Comeau et de Hauterive: le débat reprend de plus bel. Le ministre responsable du projet de loi 37, Jacques Léonard, a en effet relancé le débat sur cette question, mardi, avec son discours de deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Il a réaffirmé à l'Assemblée nationale que son projet de loi 37 s'avérait équitable pour les deux villes. Il s'est dit convaincu que la fusion de Baie-Comeau et de Hauterive mettrait un terme à la duplication de services et éviterait d'autres chicanes.

De son côté, le critique libéral en matière d'affaires municipales, Gilles Rocheleau, a fourni la réplique en insistant particulièrement sur l'aspect anti-démocratique du projet de loi 37.

Il a à nouveau réclamé au gouver-

nement le retrait du projet de loi 37 et la tenue d'une consultation des populations concernées par le projet de fusion.

Sur ce point, le député-ministre Lucien Lessard est intervenu avec une question de privilège en demandant au critique libéral s'il accepterait la tenue d'un référendum dont les résultats seraient compilés globalement pour les deux villes.

Le député libéral Rocheleau a visiblement préféré ne pas répondre à cette question en indiquant simplement qu'il fallait s'en remettre à la population.

Quoiqu'il en soit, les députés de l'opposition ont bel et bien indiqué qu'ils bloqueraient par tous les moyens l'adoption du projet de loi 37. Mais en faisant un «filibuster», les libéraux ne peuvent qu'étirer le débat.

Pour sa part, le gouvernement n'a pas l'intention de passer le projet de loi 37 à la guillotine en coupant court aux interventions des députés de l'opposition. Les membres du gouvernement devront s'armer de patience et attendre la tenue du vote, puisque tôt ou tard, il y aura un vote.

Avant de passer à la troisième lecture, le projet de loi 37 sera passé au peigne fin article par article en Commission parlementaire.

En ce qui concerne l'intervention de la Société Canadienne des Métaux Reynolds dans le dossier de la fusion, nous avons appris de sources bien informées que le gouvernement québécois ne s'en inquiétait pas outre mesure. Cette intervention, a-t-on appris, ne ferait pas rebrousser chemin au gouvernement sur le projet de loi 37.



Les petites annonces dans

Le Nordic

et le **LE JOURNAL**
C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone **296-3350**

faire de la radio au moins une fois dans ta vie..... c'est facile.

fais parvenir ton nom, adresse, no téléphone à: **DEMANDES SPECIALES**

399, rue de Puyjalon
Hauterive, Québec
G5C 2Z7

UN TIRAGE PAR SEMAINE

Tu te mérites alors:

- la co-animation des demandes spéciales pour un soir;
- l'enregistrement de l'émission;
- l'épinglette de Radio Côte-Nord;
- une photo souvenir.

Les demandes spéciales au 580-620

De 18h à 20h - du lundi au vendredi.



Johanne Bouchard

CHACUN SON TOUR



René Vallée

Bonne chance à l'ami Michel Harvey qui, de nouveau, reprend du collier à la station CHLC à titre de journaliste sportif. Michel est "ancien" du Nordic.

Un autre ancien, Claude Valois, est retourné à la publicité le temps de vendre des panneaux-réclames au Centre Henri-Desjardins.

Parlant d'anciens, une ex-candidate à la mairie de Hauterive, Mme Ghislaine Binet-Savard est présidente de la section Hauterive de la Société canadienne du Cancer. Elle avise ses concitoyens qu'un solliciteur bénévole frappera à leur porte le 18 avril prochain. "Le cancer agit... réagissez!"

Connaissez-vous le service "Un ami t'écoute"? Pour un mot d'encouragement si vous êtes déprimé, composez 589-7511 entre 19h et 23h. Il est arrivé à quelqu'un, cette semaine, de téléphoner simplement pour dire un mot de sympathie à la personne qui assurait la veille. On est heureux de la reprise de ce service.

La Traverse Trois-Pistoles — Escoumins entre en opération le lundi 5 avril. Pour réserver ou s'informer, on compose sans frais 1-800-463-1363.

Vous avez dû remarquer que l'abbé Raymond Duval n'écrit plus dans nos pages. Il est débordé par le travail. Il nous reviendra prochainement, espérons-nous, avec une chronique sur les origines de l'Eglise sur la Côte-Nord. Merci beaucoup!



Cette caricature est extraite de Farces à farces, publié par Berthio. Ce livre de 68 pages se vend 25 \$. Comme l'écrit un critique: "Farces à farces peut être feuilleté en librairie. On peut aussi l'apporter chez soi pour le regarder longuement, histoire de découvrir tous les détails des dessins. On peut même détacher certaines pages pour les afficher sur un mur". En résumé, le critique avait beaucoup aimé!

N'oubliez pas le dansethon organisé au profit des activités de la Polyvalente des Baies (c'est ce qu'on m'a dit). Le tout débute le 9 avril à 19h30 pour se terminer le 10 avril à 24h. Tous sont invités à encourager les danseurs. On pourra se mériter de nombreux prix de présence. A tous, bon pied, bon oeil!

Les Chevaliers de Colomb de Baie-Comeau tiendront encore cette année la procession du Chemin de la Croix dans les rues de la ville. Le départ de St-Nom-de-Marie aura lieu le vendredi 9 avril à 13h30. On se dirigera ensuite vers St-Georges après une halte à Ste Amélie.

Le comité de parents de l'école McCormick organise, ce soir, à 17 h 30, un souper bénéfique au profit des finissants de cette maison d'enseignement. Le repas sera servi à l'école. Adultes: \$3. Etudiants: \$1.50.

A Québec-France, on se costume pour la mi-carême. Micheline et Jean-Benoît Houle portaient des costumes d'époque. Ils ont obtenu deux prix.

D'autres gagnantes. Thérèse Allaire pour son costume centenaire à la mode québécoise. Lianne St-Pierre pour ses habits de Pierrot Bleu.

Enfin, Isabelle Leblanc se méritait le prix pour le costume futuriste.

Un dernier rappel. Il est encore temps de s'inscrire au programme de vendanges en France. Il suffit d'écrire à Québec-France, c.p. 91, Baie Comeau et de demander les formulaires d'inscription qui contiennent tous les renseignements.

Brièvement, rappelons qu'il faut être disponible à partir du 15 septembre, être âgé (e) de dix-huit ans et accepter de vivre une expérience palpitante, mais fatigante.

Une dernière au sujet de Québec-France. Cette association formera une commission des arts pour favoriser des échanges entre les artistes. Anita Paquet a été choisie comme répondante pour la Côte-Nord.

La commission sera lancée le 8 mai, à Granby, à la faveur d'une assemblée annuelle.

Marc Poirier ne pourra se mesurer aux champions canadiens cette année, à la suite d'un malencontreux accident qui l'empêche de participer à une épreuve de qualification.

Ce n'est que partie remise. L'an prochain, il se promet de faire le championnat. Récemment, à Joliette, il décrochait une troisième place, ce qui n'a pas manqué de le stimuler.

A l'intention des jeunes. Pour participer aux visites inter-groupes-échanges anglais-français, il faut s'inscrire avant le 15 mai. Formulaires à la polyvalente ou au service de la récréation de Baie Comeau.

Les formulaires d'offre d'emplois comme moniteurs sont disponibles au centre récréatif ou à l'Hôtel de ville de Baie Comeau. A compléter avant le 15 avril et à remettre au directeur du personnel, M. Jeannot Minville.

Ce soir, une sauterie pour les 8 à 12 ans, au centre récréatif, à partir de 19 h. Concours et jeux animés par des moniteurs.

Prompt rétablissement à la directrice du stage band, Louise Bélanger, qui vient de quitter l'hôpital où, paraît-il, elle s'ennuyait. On la comprend fort bien.

La pensée de la semaine: "Si les belles choses ne sont pas faciles à obtenir, c'est peut-être parce que nous les cherchons moins que les mauvaises".

Une réflexion de Claude Bazinet, formulée à la suite des diverses attaques dont la Caisse d'entraide économique est la cible depuis plusieurs semaines.

Raphaël Hovington



Paul Fortier



Après la revue Sporting News, c'est au tour de la revue Sport World de favoriser les Expos de Montréal pour remporter le championnat de la division est de la Ligue nationale de baseball.

L'auteur de ces lignes a fêté son premier anniversaire de mariage dimanche, le 21 mars. Pour célébrer le tout, mon épouse et moi avons assisté aux finales du tournoi Ayoie. Quand on est marié à un journaliste sportif...

Un loustic s'est amusé à nous jouer des tours au téléphone mercredi soir dernier. Cela me rappelait mes 14 ans. Au premier appel, le jeune homme m'a injurié gratuitement. Au deuxième appel, j'ai répondu Sûreté du Québec... bonjour et il n'a plus jamais appelé pour nous déranger!

Michel Harvey fait un retour derrière le micro. Depuis lundi, il a pris la relève de Réjean Goudreault, sur les ondes de CHLC. Michel revient donc à sa patrie initiale. Le professionnel de l'information avait fait ses débuts à CHLC, pour ensuite travailler au Nordic et à CKBH. Nous lui souhaitons meilleurs succès.

La série qui devait opposer Hauterive à Baie-Comeau pour décider du monarque Juvenile "CC" de la Côte-Nord, en fin de semaine, n'a pas eu lieu. Hauterive a décidé de ne pas s'y présenter. Les "79" de Baie-Comeau porteront donc de nouveau les couleurs de la Côte-Nord au championnat provincial les 8, 9, 10 et 11 avril dans la région de Bourassa. On sait que les "79" sont détenteurs du titre.



Le skieur de fond Joel Maniez a reçu le trophée de la meilleure performance de l'année au club Norfond. Raymond Leblanc de Coca-Cola lui en fait la remise.

Il faut parfois "se payer un luxe" pour être malade. Lundi, lors d'une visite à l'hôpital régional, après m'avoir consulté, le médecin m'a dit, "viens dans trois semaines, on va te faire des examens". D'ici là, il faut toucher du bois.

C'est comme l'autre jour en prenant un rendez-vous chez le dentiste. La réceptionniste m'a "cédulé" pour l'année prochaine. D'ici là, ma dent a le temps de tomber et de repousser.

Avenir très incertain pour la corporation des métiers d'art

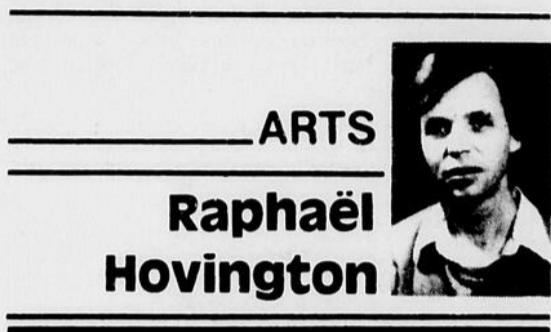
Baie Comeau - La Corporation des métiers d'art de la Côte-Nord est appelée à disparaître dans sa version actuelle, faute de financement.

Dès vendredi, le directeur général de cet organisme, M. Jean-Marc Arseneault, quittera ses fonctions et il ne sera pas remplacé. Il était en poste depuis novembre 1977.

La corporation touchera vraisemblablement sa dernière subvention, cette année, du programme de financement statutaire, qui décroissait à raison de 20% par an depuis 1977.

Selon M. Arseneault, l'organisme ne disparaîtra pas pour autant. Il servira de point de ralliement aux artisans et, grâce à un nouveau programme de formation et de production, il pourrait employer des agents de développement pour mettre l'accent sur la commercialisation des produits de fabrication artisanale.

Le dossier est toutefois très ambigu, même pour les personnes qui y travaillent. On sait que la corporation prévoyait sa fin prochaine et avait



ARTS
Raphaël Hovington

favorisé la création d'associations locales pour prendre sa relève.

Il semble bien qu'elle ne disparaîtra pas complètement. Pour le moment, son secrétariat sera fermé et une information plus complète sera livrée aux membres en juin, lors de l'assemblée générale annuelle.

Pour l'été, les artisans ont convenu d'ouvrir une boutique à Hauterive. Le projet est à l'étude.

Par ailleurs, le président de la corporation, M. Claude Têtu, a remis sa démission, cette semaine, faute de temps. Il sera remplacé sous peu par le conseil d'administration.

Immatriculation

Afin de permettre aux automobilistes d'immatriculer leurs véhicules avant la date limite du 31 mars 1982, la Régie de l'Assurance Automobile du Québec avise la population qu'elle prolongera les heures d'ouverture des bureaux émetteurs de Sept-Îles et Hauterive.

Les heures d'ouverture seront les suivantes:
Les 25 et 26 mars:
de 8:30h à 18:00h

Le 27 mars:
de 9:00h à 15:00h

Les 29 et 30 mars:
de 8:30h à 18:00h

Le 31 mars:
de 8:30h à 20:00h

Il est à noter que les bureaux sont fermés de 12:00h à 13:00h.

La Régie tient à rappeler aux automobilistes qu'il n'y aura pas d'extension de la période de renouvellement de l'immatriculation après le 31 mars 1982.

Ici et Là

par Raphaël HOVINGTON

La campagne de financement de l'école de musique tire à sa fin. La vente de tablettes de chocolat, les dons des marchands et le musicothon ont rapporté jusqu'à maintenant \$6 000.

Et tout laisse croire que l'objectif final sera atteint ces jours-ci. Pour fonctionner normalement et laver son déficit accumulé, l'école doit trouver \$8 000.

Le marathon de musique laisse de bons souvenirs. Il a démontré que les musiciens, tant ceux de l'école que les autres, pouvaient se serrer les coudes pour faire en sorte d'assurer une relève musicale.

VENREDI

Ce soir, à 19 h 30, le cégep présente une comédie satirique de Hal Ashby, intitulée «*Bienvenue M. Chance*». Un film à l'humour corrosif!

«*C'est rien que pour vos yeux*» prend l'affiche à compter de ce soir au ciné-centre de Hauterive.

Une exposition concert au musée de Baie Comeau, les 26 et 27 mars, réalisée et montée par Mario Gagnon et Claude Bérubé. Concert à 21 h 30.

SAMEDI

Dégustation de vins et fromages au profit du musée de Baie Comeau, à 20 h, au centre

socio-culturel de Baie Comeau. Renseignements au 296-9690.

A 20 h 30, les JMC accueillent la troupe de danse «*Les Sortilèges*» au cégep de Hauterive.

Aujourd'hui et demain, de 11 h à 23 h, exposition des œuvres de Hans Hamnick et de Claude Têtu, à l'Hôtel le Manoir de Baie Comeau. Les deux artistes présentent des paysages de la Côte-Nord.

A Forestville, Louise Rioux chante à la polyvalente des Rivières, à 20 h 30. On l'entendra à Baie Comeau le 3 avril.

DIMANCHE

Le Musée de Baie Comeau convoque la population à une assemblée portant sur la relocalisation du Musée forestier. La rencontre se tient à l'Hôtel le Manoir à partir de 14 h. Présentation d'une exposition. Suivra l'assemblée générale des membres.

A VOIR

Exposition de groupe au Corridor se terminant le 3 avril.

Au restaurant la Boustifaille, les broderies encadrées de Pauline S. Godin, jusqu'au 12 avril. Paysages, etc.

CAPSULES

Jacques Lévesque caresse le désir de monter une comédie musicale à grands déploiements.

Tonie Denis nous revient avec quarante tableaux qu'elle exposera au Le Comte à partir du 15 avril. Une première à cet endroit.

Comparez pour voir!

296-5517

Si le renouvellement de vos assurances vous fait grincer des dents, pourquoi ne pas appeler Wawanesa. Un de nos représentants vous fournira le coût d'une assurance automobile ou d'une assurance habitation Wawanesa sur-le-champ.

Wawanesa est une compagnie d'assurances digne de confiance, solide financièrement, établie au Québec depuis plus de 50 ans.

Dans le contexte économique actuel, il est impérieux de pouvoir trouver de l'assurance à un taux accessible, auprès d'une compagnie fiable qui règle rapidement les cas de réclamation. Wawanesa, c'est tout cela, et plus encore. C'est plein de bon sens!



l'assurance
Wawanesa
c'est plein de bon sens!



Au Québec depuis plus de 50 ans

MONITEURS DE LANGUE SECONDE FRANÇAIS OU ANGLAIS

Septembre 1982 - Mai 1983

Le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), dans le cadre d'un programme financé par le Secrétariat d'État, invite les étudiants(es) intéressés(es) à devenir moniteurs ou monitrices de langue seconde durant l'année 1982-1983 à poser leur candidature.

Le moniteur ou la monitrice doit étudier à plein temps, généralement dans une autre province, dans un établissement postsecondaire ou universitaire⁽¹⁾, et aider un enseignant de langue seconde de 6 à 8 heures par semaine. Le moniteur ou la monitrice reçoit jusqu'à 3 000\$, pour neuf mois de participation. Ses frais de déplacement, de la province de domicile à la province d'accueil, lui sont remboursés.

Pour recevoir une brochure de renseignements et un formulaire s'adresser à:

Monsieur André Gagnon
Programme des moniteurs à temps partiel
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière
Édifice « G » - 17^e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

Le candidat ou la candidate doit faire parvenir au plus tard le 16 avril 1982 (le cachet de la poste faisant foi), le formulaire dûment rempli au responsable des entrevues dans chaque direction régionale du ministère. L'adresse de cette direction régionale figure sur la circulaire accompagnant le formulaire.

1. Au Québec: à l'université



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)



Secrétariat d'État

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 17h.
Le jeudi et le vendredi de 9h à 21h.

BAIE-COMEAU:
183, boul. LaSalle
Tel.: 296-5517



Sorbet aux fraises *

3 tasses de babeurre
1 tasse de fraises fraîches
1 c. à soupe de cassonade
Placer tous les ingrédients dans le mélangeur et faire tourner à vitesse moyenne quelques secondes.
Verser dans un bol et mettre au congélateur.
Quand le mélange commence à prendre, le battre au malaxeur quelques minutes.
Verser dans un contenant à glaçons et remettre au congélateur.
Retirer quelques minutes avant de servir et présenter dans des coupes à dessert, décoré de fraises entières.
* Ce dessert se prépare la veille.
6 portions

Fraises au poivre

3 tasses de fraises, lavées, asséchées et équeutées
poivre fraîchement moulu
3 c. à soupe de yogourt à la vanille
1 c. à soupe de cassonade
1 once de pernod
1 once de liqueur à l'orange
feuilles de menthe
Placer les fraises dans un grand bol à dessert et les saupoudrer de poivre (plus ou moins, selon le goût).
Mélanger au fouet, yogourt, cassonade, pernod et liqueur à l'orange.
Verser sur les fraises et mélanger délicatement afin de bien enrober les fruits du mélange.
Garnir de feuilles de menthe et servir bien frais.
6 portions

Omelette aux fraises

1 c. à thé de beurre
4 jaunes d'œufs
4 blancs d'œufs
1 c. à thé d'eau
1 c. à thé de cassonade
1 tasse de fraises fraîches, lavées, asséchées et équeutées
Battre les jaunes d'œufs et ajouter l'eau et la cassonade. Bien mélanger.
Battre les blancs en neige ferme et incorporer délicatement aux jaunes.
Faire fondre le beurre à feu moyen; une fois qu'il est fondu, réduire le feu et verser les œufs dans la poêle et laisser cuire à feu doux quelques minutes.
Ajouter les fraises sur une moitié de l'omelette et replier en deux; laisser cuire encore quelques minutes.
Servir bien chaud.
4 portions

Crêpes aux fraises

150 ml de farine
1 pincée de sel
15 ml de sucre
4 œufs battus
350 ml de lait
30 ml de beurre fondu

Mélanger les ingrédients secs. Ajouter graduellement les œufs, le lait et battre pour rendre lisse.
Ajouter le beurre fondu. Verser par petites quantités dans une poêle à cuire à feu moyen pour dorer.

Garniture

50 ml de fromage cottage
6 fraises

Dans chaque crêpe, mettre le fromage cottage. Ajouter les fraises tranchées ou coupées en deux. Rouler et servir immédiatement. Garnir de purée de fraises ou de sauce aux fraises.

Sauce aux fraises

125 ml de sucre
50 ml de féculé
250 ml d'eau
15 ml de beurre
250 ml de fraises tranchées

Dans une casserole, mettre le sucre et la féculé et bien mélanger. Ajouter les autres ingrédients. Cuire en remuant et laisser bouillir 2 minutes. Passer au mélangeur pour rendre la sauce homogène.

Compote de fraises et de rhubarbe

1 livre de rhubarbe fraîche ou congelée
1/4 tasse de jus d'orange
1/4 tasse de sucre
1 tasse de fraises fraîches ou congelées

Couper la rhubarbe en morceaux de 2 pouces chacun. Dans une casserole, porter à ébullition le jus d'orange et le sucre. Brasser jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Ajouter alors la rhubarbe.
Laisser mijoter à feu doux de 5 à 8 minutes.
Retirer du feu et ajouter les fraises nettoyées et coupées en deux ou les fraises congelées.
Servir la compote froide.
4 portions

Ah! Les fraises

Les fraises sont des fruits très délicats; il faut les manipuler avec soin pour en conserver l'apparence et la fraîcheur.

Il y a plusieurs façons de se procurer des fraises. Les deux principales sont pendant la période de récolte de ce fruit, l'auto-cueillette et l'achat chez le producteur. Toutefois, elles se vendent à longueur d'année en paquets congelés qui leur conservent leur saveur et vous permettent d'offrir de délicieux mets à base de fraises en plein cœur d'hiver!

Aussitôt après la cueillette ou l'achat, il faut s'empresser de refroidir les fraises pour assurer une meilleure conservation. Elles se conserveront mieux si elles ne sont pas entassées les unes sur les autres.

Un autre conseil à l'achat: ne pas acheter une trop grande quantité à la fois, mais seulement ce que vous pouvez préparer dans les heures qui suivent. Congeler les fraises la même journée que la cueillette, c'est s'assurer d'un produit congelé de qualité.

Pour la congélation

Laver les fraises si nécessaire, les égoutter et les équeuter. Placer une seule rangée dans des tôles à biscuits et les déposer au congélateur. Lorsqu'elles sont congelées, les déposer dans des contenants hermétiques ou dans des sacs de plastique.

Confitures

Pour déterminer la quantité de sucre, il faut peser les fraises et mettre la même pesanture de sucre. Déposer les fraises et le sucre dans une casserole et mettre en attente à la température de la pièce pour fondre partiellement le sucre. Cuire lentement jusqu'à 104° C. Retirer du feu, les déposer dans des pots stérilisés et les fermer.

SI...
OU
OXFAM

Une série de reportages du service des nouvelles de Radio-Canada du 22 mars au 2 avril

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

Espoirs Agriculture
Pêches
Fermetures Faillites
Automobile Papier
Chômage Mises à pied
Dettes
Réactions Commerce



L'INFORMATION
A CBGAT MATANE

Le CE SOIR à 18 heures

AVIS PUBLIC



Cégep de Sept-Îles ADMISSION AU PROGRAMME INFORMATIQUE 420.00

Le Cégep de Sept-Îles rappelle à la population que toute demande d'admission comme étudiant régulier, pour la première année du programme informatique 420.00, à la session automne 1982, doit être reçue au bureau du responsable des admissions, au plus tard à la

DATE LIMITE: 1er AVRIL 1982

Conditions d'admission:

L'étudiant doit détenir un diplôme d'études secondaires et avoir réussi le cours de mathématiques 522 ou 532 de niveau secondaire.

Pour l'adulte, il doit avoir une formation jugée équivalente.

Contingentement:

La capacité maximale d'accueil dans le programme est fixée à cinquante (50) étudiants. La sélection des candidats admis au programme se fera sur la base de l'excellence du dossier scolaire, particulièrement en secondaire IV et V.

Il est suggéré d'indiquer sur le formulaire de demande d'admission, un deuxième choix de programme, pour le cas où le collège ne pourrait accepter le premier choix.

On peut obtenir une copie de la monographie du programme informatique 420.00 ou toute autre information relative à l'admission en s'adressant à:

DENIS ALLARD, registraire
Service de l'admission
Cégep de Sept-Îles
175, de la Vérendrye
Sept-Îles, (Québec) G4R 5B7
Téléphone: 962-9848, poste 291

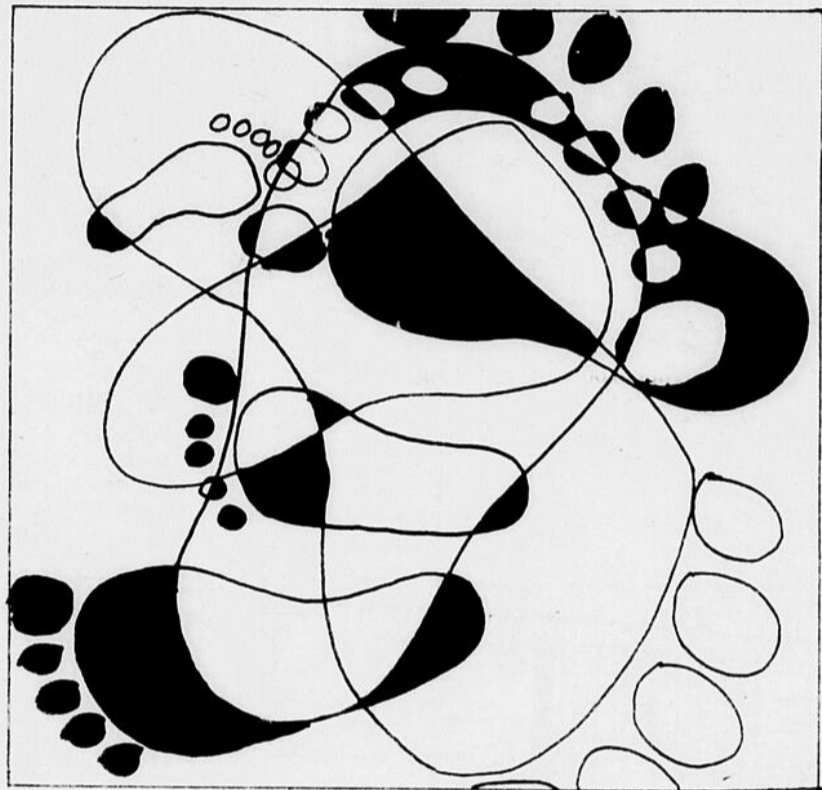


POUR PARTICIPER À NOTRE CONCOURS
REPLIR ET ENVOYER LE COUPON
SUIVANT À: "CLUB POPOL" 3 PLACE
LASALLE, BAIE-COMEAU.

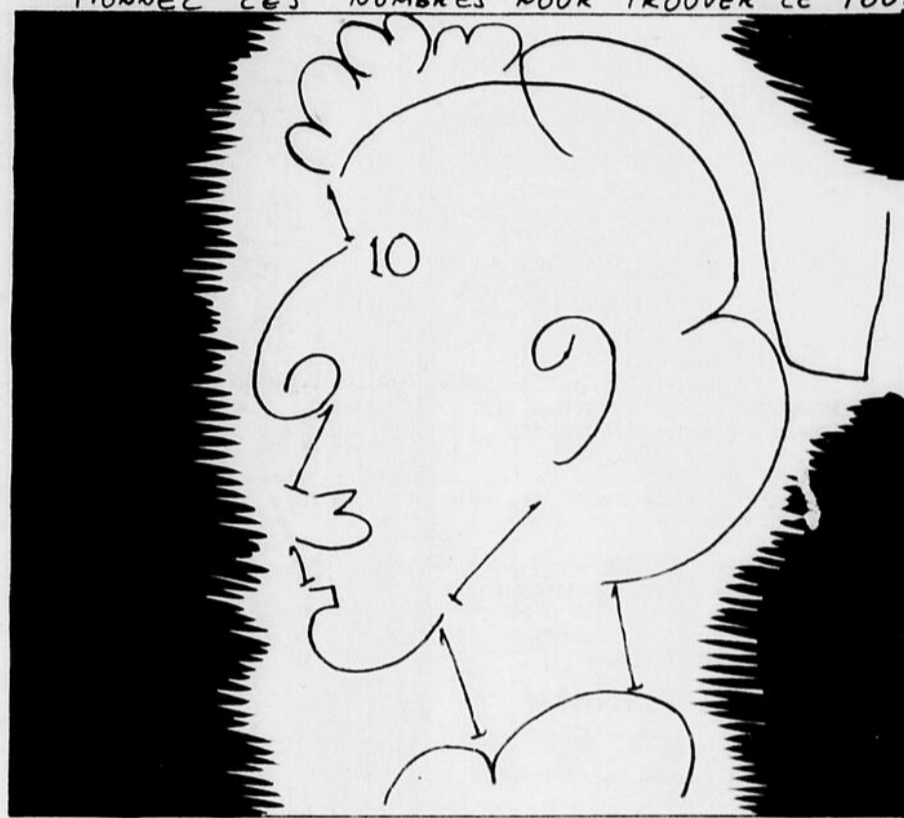
NOM: _____
 ADRESSE: _____
 TEL: _____ ÂGE _____
 REP: ① _____ ② NO _____
 ③ _____
 ④ _____

NO: 31

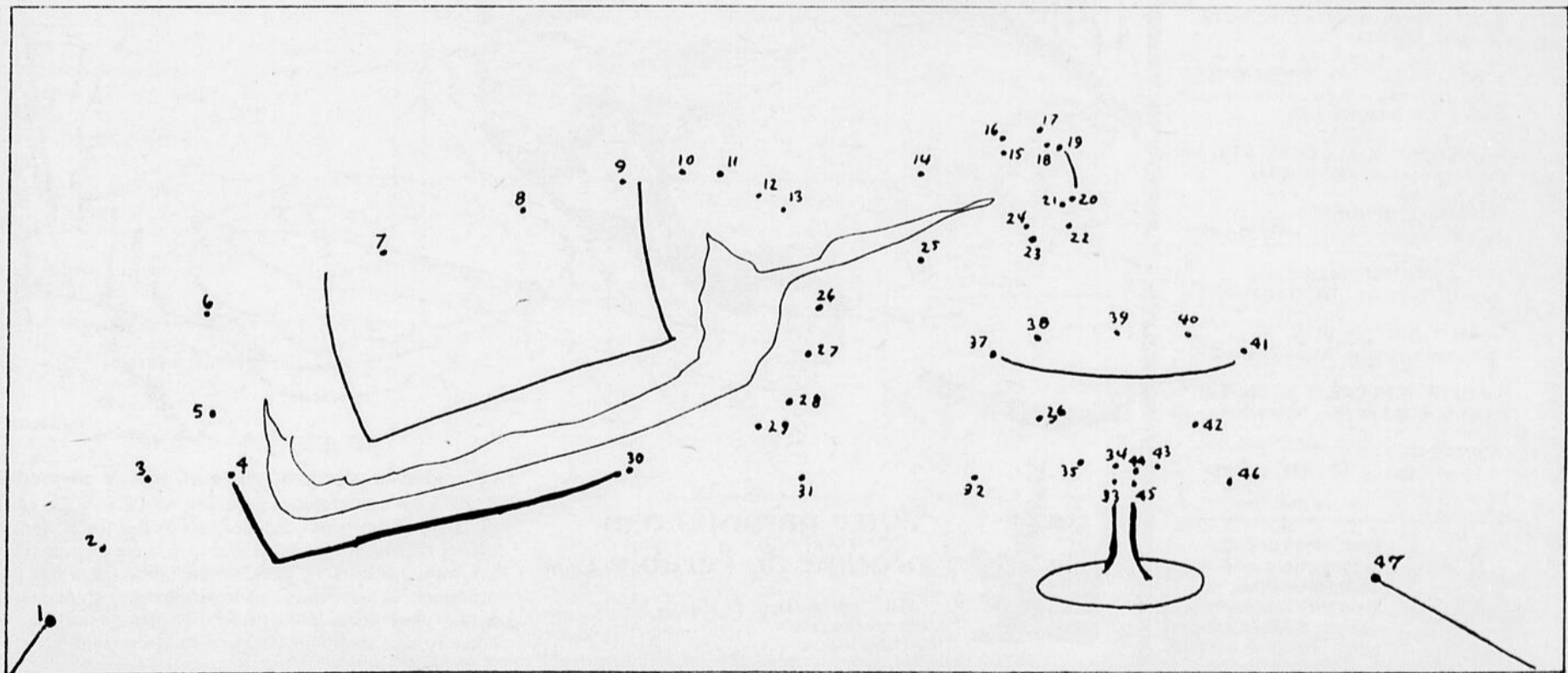
JEU
NO:1 COMBIENS DE PIEDS POUVEZ VOUS COMPTER



JEU
NO:2 CE PERSONNAGE EST FAIT DE NOMBRES: ADI-
TIONNEZ CES NOMBRES POUR TROUVER LE TOUT!



JEU
NO:3 RELIEZ LES POINTS DE 1 @ ET VOUS TROUVEREZ CE QUI NUIT A UNE BONNE CONDUITE



Participez en grand
nombre et courez la
chance de gagner un
très beau prix.

Une gracieuseté de:

Evasion Sport

1136, boul. Lafleche, Hauterive
589-5172

PAYS DE L'ÉRABLE

TYPIQUEMENT QUÉBÉCOIS!

Beauce — Bellechasse — Lévis — L

REPAS, PARTIE DE SUCRE ET VENTE DE PRODUITS



ALEXANDRE BELANGER:

264 Rg St-Gregoire, Rte 73, Sortie 124,
St-Etienne, Lévis. Tél.: (418) 889-9345 (rés.)
831-2547

CABANE À SUCRE BEAURIVAGE:

St-Patrice, Cte Lotbiniere. Tél.: (418) 596-2736
Freddy Lefebvre, prop.

DOMAINE BRETON:

Rang 6, St-Theophile, Beauce. Tél.: (418)
597-3726 597-3623
Denis Breton et Jacques Gagnon, prop.

EDGAR NADEAU:

Rte 112, St-Fredéric, Beauce. Tél.: (418)
426-5294

ÉRABLIÈRE FRANCO:

Rte 277, St-Henri-de-Lévis. Tél.: (418) 882-2193
Françoise Plante, prop.

JEAN-BAPTISTE JEAN:

St-Jean-Port-Joli.
Tél.: (418) 598-6580 (rés.) / 598-9108

LÉON JACQUES:

Rue du Parc Industriel, St-Joseph, Beauce
Tél.: (418) 397-6383

PAUL-HENRI GAGNON:

Rte 173, St-Joseph, Beauce.
Tél.: (418) 397-5574

RAYMOND FOURNIER:

Rang 5, St-Edouard-de-Frampton, Beauce
Tél.: (418) 479-5372

STATION MULTIAIR DE FRAMPTON:

Route 275, Rang 4 St-Edouard-de-Frampton,
Beauce. Tél.: (418) 479-5469

CABANE À SUCRE L'ÉRABLIÈRE enr:

Cap St-Ignace. Tél.: 246-5495/5441

BERTRAND GIGUÈRE:

St-Joseph-de-Beauce. Tél.: (418) 397-4874

GUY LEBLOND: (pas de repas)

Armagh, Bellechasse. Tél.: (418) 466-2075

JEAN-CLAUDE POULIN:

St-Benjamin, Beauce. Tél.: (418) 594-8682

CABANE À SUCRE "LE TONNEAU":

St-Anselme, Bellechasse. Tél.: (418) 885-4882

PIERRE ROY:

St-Honoré, Beauce. Tél.: (418) 485-6754



Tous les acéricul-
teurs mentionnés
sont membres de
l'Institut Internatio-
nal du Sirop d'Éra-
ble.



MARS — A
C'est le



**Votre garantie d'un
produit de l'érable pur**

Institut International du Sirop d'Érable
498 rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0 (514) 473-4224

La région la plus productive au monde en produits de l'Érable!

Il n'y a qu'une région au Québec où l'érable est roi à l'année longue et c'est l'Érable. Saviez-vous que les comtés de Beauce, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et L'Islet regroupent le plus d'érables à sucre au monde répartis dans plus de 400 propriétés. Vous qui visitez notre pays, profitez de votre séjour pour goûter l'hospitalité et pratiquer les activités de plein air de votre choix.

Enfin, pour mieux nous découvrir, offrez-vous une authentique partie de sucre de notre cuisine traditionnelle et ne partez surtout pas sans faire pleine provision et sirop d'érable.

PAYS DE L'ÉRABLE

TYPIQUEMENT QUÉBÉCOIS!

la carte professionnelle

AVOCATS

SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, KALLIS ET LARUE

AVOCATS

PAUL SABOURIN, B.A.L.L.L.
GASTON SAVARD, C.R.
PAUL CORRIVEAU, B.A.L.L.L.
JEAN NADEAU, D.E.C.L.L.L.

CLAUDE TREMBLAY, D.E.C.L.L.L.
SERGE FRANCOEUR, D.E.C.L.L.M.
CONSTANT KALLIS, D.E.C.L.L.L.
MICHELE LARUE, D.E.C.L.L.L.

231, boulevard Lasalle,
Baie-Comeau, G4Z 1J8,
Tél.: 296-4921

34, rue de la Fabrique,
Québec, G2R 3V7,
Tél.: 694-0774

NOUS ACCEPTONS LES MANDATS D'AIDE JURIDIQUE

CHIROPRACTIENS

BENOIT BOISVERT

Docteur en chiropratique

Clinique Chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél: 296-4630

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE MANICOUAGAN

Ls. René Numaireville B.Sc.D.C.
Guy Martel B.A., D.C.
815, rue Parfondoval,
Hauterive

589-5890

Voisin C.R.M.

COMPTABLES PUBLICS

Samson Bélair

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.
associé-résident
737, boul. Lauro, suite 200
Sept-Îles, Qué.
G4R 1Y2
bur.: (418) 968-1311
rés.: (418) 968-5381

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

DENTUROLOGISTES

DR GEORGES GAGNON
Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle
Baie-Comeau C.P. 1046

Tél.: 296-3477

DOCTEURS

DR A.A. TURCOTTE

Optométriste
Bur: 296-4535

Rés.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202
Baie-Comeau Sur rendez-vous

eau! eau! attention

L'eau, c'est la vie!

Environnement
Québec



LOUISE HALEY

ASTROLOGIE

Semaine importante pour les hôpitaux. Semaine capitale dans la vie de ceux qui ont à travailler dans le domaine de la vie hospitalière et des endroits où il y a de la souffrance. Semaine de grande gravité morale.

Du 21 janvier au 19 février



VERSEAU

Vous êtes très intelligent. Vous dépassez beaucoup de problèmes. Vous intuitionnez des choses extraordinaires. Votre système nerveux répond à tout et vous arrivez à vivre des choses exceptionnelles.

Du 20 février au 20 mars



POISSONS

Votre vie sentimentale est très compliquée. Vous voulez trop de choses à la fois. Vous hésitez dans vos décisions et cela fatigue les gens que vous aimez. Essayez de vous calmer et de voir la vérité en vous-même et dans les autres.

Du 21 mars au 20 avril



BÉLIER

Vous êtes en période d'intuition. Vous comprenez beaucoup de choses mais vous avez de la misère à les exprimer. Faites ce que vous avez à faire selon votre conscience.

Du 21 avril au 21 mai



TAUREAU

Vous avez de graves problèmes d'amitié. Vous êtes obligé de repenser votre vie et de savoir exactement où vous allez.

Du 21 mai au 22 juin



GÉMEUX

Ne craignez rien. La vie sera bonne avec vous. Foncez. Faites ce que vous avez à faire, surtout au niveau professionnel. Vous arrivez à vaincre vos difficultés.

Du 22 juin au 23 juillet



CANCER

Votre vie professionnelle est à la hausse mais vous vous faites trop de mal sur des choses qui n'en valent pas la peine. Vous vous créez des difficultés sur des plans de vie qui sont inutiles.

Du 24 juillet au 23 août



LION

Ne vous fatiguez pas sur des choses qui sont inutiles. Ne faites pas de mal à des gens qui ne vous ont rien fait si ce n'est que pour simplement satisfaire vos ambitions car vous auriez à beaucoup le regretter.

Du 24 août au 23 septembre



VIERGE

Vous êtes maître de votre vie. Vous avancez très vite. Vous êtes digne de la confiance que l'on vous fait. Vous évoluez dans un cycle qui vous est très positif mais cessez de tout analyser.

Du 24 septembre au 23 octobre



BALANCE

Vous êtes très orgueilleux présentement. Vous dépassez beaucoup de vos problèmes. Vous savez à quoi vous en tenir. Vous savez ce que vous êtes et ce que vous valez, c'est cela seul qui est important.

Du 24 octobre au 22 novembre



SCORPION

Vous avancez vers des situations nouvelles. Vous vivez pleinement les choses et elles vous semblent merveilleuses. Vous savez ce que vous voulez et les gens vous apprécient. Ne craignez rien.

Du 23 novembre au 22 décembre



SAGITTAIRE

Vous êtes dans une phase d'évolution très grande. Vous savez où se situe votre vraie mesure. Vous connaissez des choses extraordinaires. Les gens vous aiment et ils vous le prouvent. Voyez-le et cessez de vous plaindre.

Du 23 décembre au 20 janvier



CAPRICORNE

Vous êtes très ambitieux. Vous vous faites du mal sur des choses qui n'en valent pas la peine. Foncez mais dans l'harmonie. Ne vous imposez pas des choses qui sont au-dessus de vos forces.

Une soirée colorée avec les Sortilèges



par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - Connu de tous, la troupe de danseurs, «Les Sortilèges», sera à Hauterive, samedi soir, pour offrir un spectacle de grande qualité.

Sous la direction de Jimmy Di Genova, depuis sa fondation, il y a quinze ans, la troupe a parcouru le pays et le monde, laissant découvrir les richesses et les valeurs de notre patrimoine folklorique et celles de plusieurs ethnies.

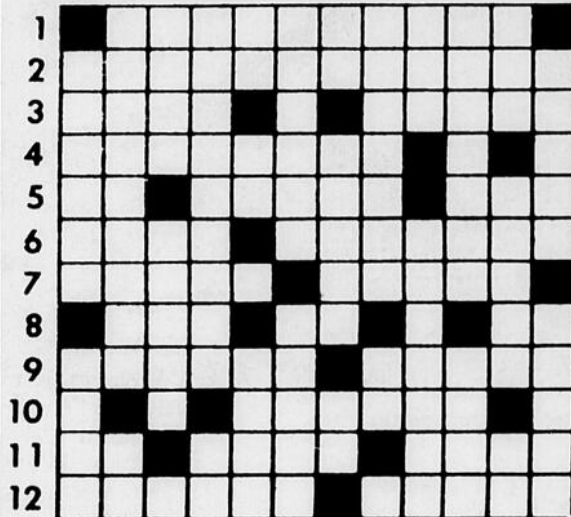
Le groupe poursuit une triple mission éducative, culturelle et communautaire, et ne cesse de développer ses objectifs de maintien et de diffusion des arts et des traditions populaires.

En 1977, il incorporait le centre de documentation Marquis-Barbeau, qui possède une vaste collection de documents. Par son atelier culturel, il dispense également des cours de danse, de gigue et d'artisanat aux jeunes et aux adultes.

Enfin, il organise des échanges culturels avec diverses communautés ethniques. On le connaît également pour ses cinq microfilms.

La troupe, composée d'étudiants, sera au cégep de Hauterive, le 27 mars. Le spectacle commence à 20 h 30.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



48



croisés ressemble à cela - Couleur de la mer.

- 2-Déployais les voiles d'un bateau - Numéro.
- 3-Membrane de l'oeil - On l'attend tout l'hiver.
- 4-Anglais qui habite la capitale - En matière de.
- 5-Symb. de l'argent - Matinée - Pour attaquer ou se défendre.
- 6-Nageoires en caoutchouc s'ajustant aux pieds - Pâle.
- 7-Pron. anglais - Appui, protection - Avance.
- 8-Lombaire - Pron. pers.
- 9-Cri de douleur - Singulier.
- 10-Se dirigeraient vers un lieu - Également.
- 11-Ce qu'il y a de piquant dans la conversation - Étendue d'eau - Seul.
- 12-Fleuve de France qui rejoint la Manche - Troupe de chiens dressés pour la chasse.

Solution de No. 47

1	C	O	N	G	R	A	T	S	D	E	N	T
2	H	I	E	R	C	U	V	E	A	R	I	
3	R	A	A	N	C	R	I	O	R	S	E	
4	N	F	I	L	T	U	R	E	S			
5	T	A	S	O	M	T	E	S	T	S		
6	A	A	S	U	C	R	E	E	I	O		
7	C	A	A	E	A	A	S	O	P	I		
8	E	V	A	S	E	S	P	L	O	T		
9	S	M	I	T	R	A	V	A	L	L		
10	A	F	F	A	I	S	T	A	R			
11	L	E	S	A	P	R	E	R	I	E		
12	A	S	V	E	T	T	O	I	S	A		

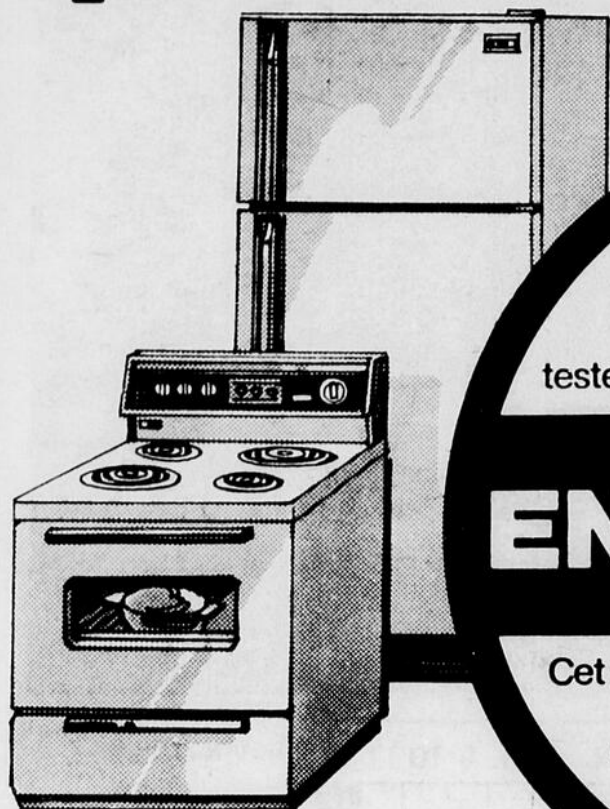
HORIZONTALEMENT

- 1-Gaspillais.
- 2- Qui s'écartent de ce qui est fixé par une loi.
- 3-Marque le but - Royale.
- 4-Titre donné aux femmes mariées.
- 5-Conjugaison - Dernière lettre de l'alphabet grec - Agent secret de Louis XV.
- 6-Original - Absence de bruit.
- 7-Enlevée de force - On doit l'acquitter.
- 8-Fureur - Béryllium - Jusqu'à midi.
- 9- Qui tient de l'âne - État de la Nouvelle-Angleterre.
- 10-Sont distraits.
- 11- Qui n'admet pas de division - Prénom féminin - Saveur.
- 12-Volée de coups - Qui n'a point l'esprit mûri.

VERTICALEMENT

- 1-Une grille de mots

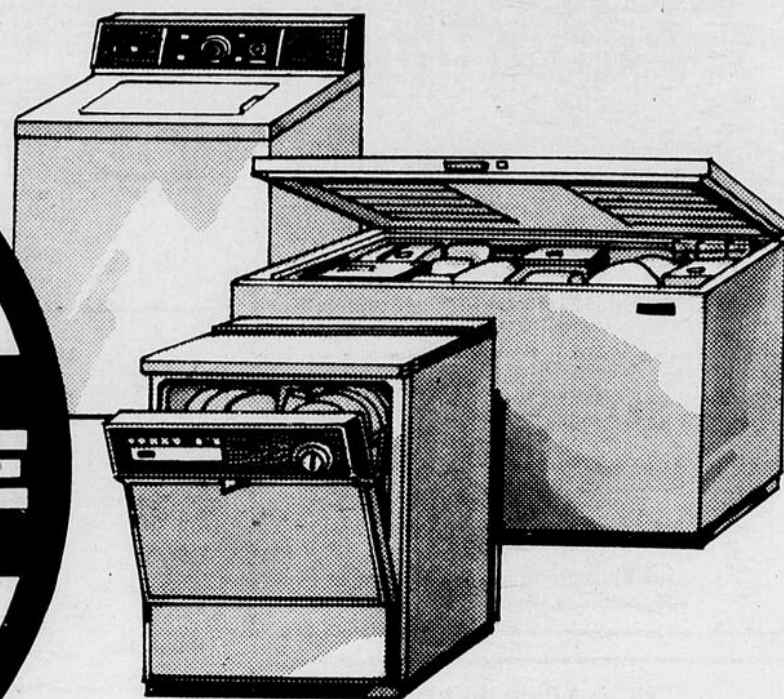
Faites de grosses économies quand vous achetez vos gros appareils.



This appliance
model # 1234567890 uses
123 kWh
of electricity per month when
tested in accordance with CSA standards.

ENERGUIDE

Cet appareil, de modèle n° 1234567890
vérifié conformément aux
normes de l'ACNOR, consomme
123 kWh
d'électricité par mois.



Recherchez l'étiquette "Énergide".

Lorsque vous achetez un appareil électroménager, il y a deux étiquettes que vous devez regarder: l'une qui vous donne le prix de l'appareil, l'autre qui vous donne la quantité d'électricité requise pour le faire fonctionner.

Jusqu'à récemment, il n'y avait pas d'étiquette indiquant la consommation d'énergie. On achetait sans trop savoir ce qu'on aurait à déboursier par la suite. Maintenant, on trouve une deuxième étiquette: celle d'Énergide.

Qu'est-ce qu'Énergide?

Il s'agit d'un programme d'étiquetage des appareils électroménagers en vertu duquel des étiquettes indiquant la consommation d'énergie sont apposées sur les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, lessiveuses et cuisinières vendus au Canada. Mis sur pied par le Gouvernement du Canada, ce programme est dirigé en collaboration avec des associations de consommateurs, des fabricants et détaillants d'appareils électroménagers, des services d'électricité et des gouvernements provinciaux.

Énergide vous permet de comparer.

Énergide vous aide, vous le consommateur, à faire un meilleur choix. En comparant les cotes de consommation d'énergie des différents appareils, vous pourrez économiser, à la longue, beaucoup d'énergie et d'argent.

Comment lire l'étiquette Énergide?

L'étiquette apposée sur chaque appareil indique le nombre de kilowattheures (kWh) d'électricité consommés par cet appareil pendant un mois d'utilisation normale. L'Association canadienne de normalisation fait subir un test à tous les appareils ainsi étiquetés et établit leur consommation. Le chiffre indiqué n'est pas nécessairement exact, car les essais ne tiennent pas compte des conditions qui règnent dans votre maison. Il doit être utilisé à des fins de comparaison entre les différents modèles.

Pour convertir en dollars le nombre de kWh figurant sur l'étiquette, il suffit de multiplier ce nombre par le coût d'un kWh dans votre région. (La moyenne nationale est actuellement de 4¢ le

kWh). Le résultat représente le coût de l'électricité requise pendant un mois.

$\text{kWh par mois} \times \text{cents par kWh} = \text{coût par mois}$.

Combien votre appareil vous aura-t-il coûté dans 15 ans?

Pour vraiment saisir l'importance d'Énergide, calculez l'énergie consommée pendant la durée de l'appareil. Un appareil électroménager dure en moyenne 15 ans, ou 180 mois.

En multipliant le coût mensuel par 180, vous obtiendrez un chiffre impressionnant. Ce chiffre sera même en deçà de la réalité, car il ne tient pas compte des hausses de prix au cours des 15 prochaines années.

Deux modèles de réfrigérateurs.

Le ministère de la Consommation et des Corporations du Canada publie chaque année les cotes de consommation Énergide des nouveaux appareils. Les exemples suivants sont tirés de la liste des réfrigérateurs de 1981:

Modèle et mode de dégivrage	Nbre total de pi ³	kWh/mois
Modèle A— Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	18,2	117
Modèle B— Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	17,1	190

Sur une période de 15 ans, le modèle A, malgré sa taille légèrement supérieure, coûterait en énergie une somme de 842,40 \$ (à un prix constant de 4¢ le kWh). Le modèle B coûterait 1 368 \$. Une différence de 525,60 \$.

Payer un peu plus cher pour mieux économiser.

Les appareils dont la cote de consommation Énergide est plus faible peuvent coûter un peu plus cher à l'achat; ils ont habituellement un meilleur isolant, des moteurs plus durables et des organes de commande plus complexes. Toutefois, comme le démontre l'exemple ci-dessus, la valeur de l'énergie

qu'ils permettent d'économiser pendant toute leur durée compense amplement le surplus d'argent que vous déboursez à l'achat.

Aussi, lorsque vous achetez un nouvel appareil électroménager, lisez les deux étiquettes, faites quelques calculs et choisissez le modèle qui revient le moins cher, non seulement à l'achat, mais pendant toute la durée de l'appareil.

Énergide profite à tout le monde!

Non seulement le programme Énergide permet-il aux consommateurs de faire des comparaisons, mais il incite aussi les fabricants à améliorer le rendement énergétique de leurs appareils. Déjà, on constate des améliorations notables, et les spécialistes prévoient que d'ici quelques années, les appareils électroménagers consommeront près de 40% de moins d'électricité sans que leur rendement ne soit diminué. Voilà qui prouve sans équivoque que la force de persuasion du consommateur et l'innovation industrielle vont de pair.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez utiliser ce coupon-réponse:

Postez à: Gouvernement du Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
C.P. 3500, Succursale "C"
Ottawa (Ontario) K1Y 4G1

J'aimerais recevoir le Répertoire Énergide pour les appareils suivants:

Réfrigérateur, congélateur, cuisinière

Lessiveuse, lave-vaisselle

Nom (en lettres moulées)

Initiales

Adresse

Ville

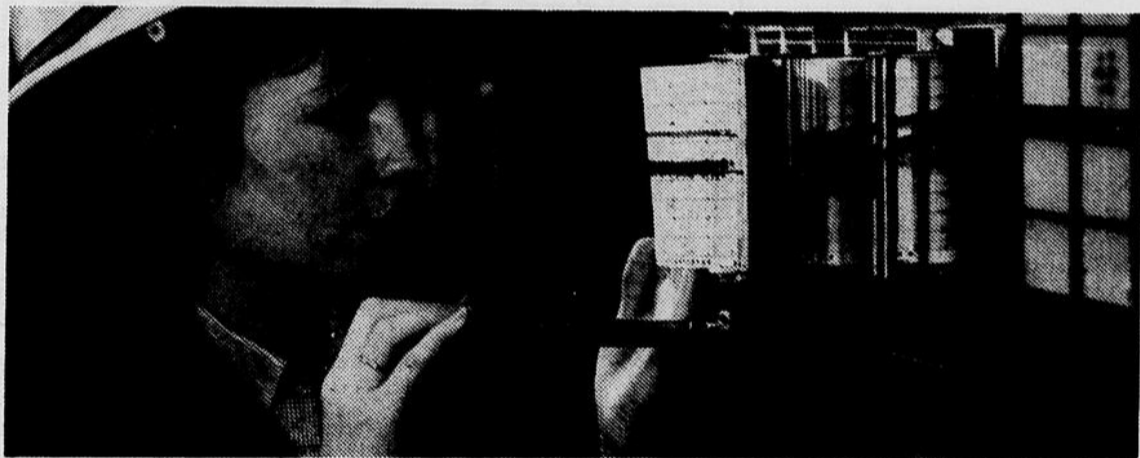
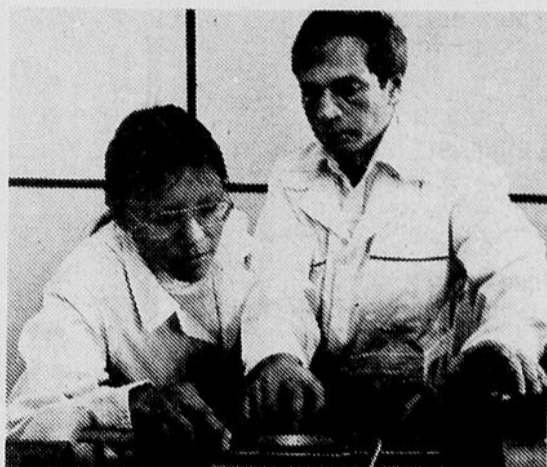
Province Code postal

N° de téléphone

en français
en anglais

L'économie d'énergie à la maison: un des objectifs du
PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Canada



Pourquoi ces gens sont-ils si en demande?

Il y a des emplois au Canada. Mais ils restent vacants parce qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. La technologie se développe très rapidement dans certaines industries.

Si le Canada veut rester dans la course sur le plan international, nous nous devons de faire face aux défis que pose le marché du travail.

C'est pourquoi nous voulons informer nos jeunes des débouchés qui s'offrent au Canada dans les métiers spécialisés et les nouvelles technologies.

À Emploi et Immigration Canada, nous avons aidé des milliers de jeunes à découvrir des possibilités d'emploi insoupçonnées.

Les programmes du gouvernement fédéral contribuent à développer les compétences de ces jeunes. Les fonds spéciaux accordés aux cégeps permettent aux Canadiens de recevoir une formation répondant aux priorités du marché du travail.

Par ailleurs, presque tous les cours de formation professionnelle dispensés au Canada bénéficient, d'une manière ou d'une autre,

d'un apport financier du gouvernement fédéral.

Ainsi, pour maintenir un Canada toujours plus actif, nous aidons les gens à trouver l'emploi qui leur convient et les entreprises à obtenir la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Pour plus de renseignements, demandez la brochure «Sommes-nous prêts à changer?» en écrivant à: CHANGEMENTS, Ottawa, Ontario K1A 0J9

Pour un Canada actif.



Emploi et
Immigration Canada

Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and
Immigration Canada

Lloyd Axworthy, Minister

Canada



1 chance sur 4...

c'est la menace qui pèse sur un enfant dont les parents, même asymptomatiques, sont porteurs du gène de la fibrose kystique.



Fondation canadienne de la fibrose kystique

Pour plus de renseignements communiquez avec

**Fondation canadienne
de la fibrose kystique**

Casa postale 361
Hauterive - G5C 2T1

LOCAL A LOUER

**51 Place Lasalle
Baie-Comeau**

**TEL: 589-3091
OU 589-2474**

IND.

CENTRE DE MÉDECINE FAMILIALE

Jimmy Ratti, Psychologue

300 BOULEVARD LASALLE
BAIE-COMEAU, QUÉ.
G4Z 2K2

TÉL.: 296-4477

DUCHESSES TRAVSKI 1982

SKI FAUT:

être âgées de 18 à 30 ans
avoir une belle personnalité
avoir le sens des responsabilités
aimer le public
vouloir connaître une expérience unique

SKI SERA AGREABLE:

connaître tous les avantages d'une
telle expérience,
se mériter de magnifiques prix

SKI EST IMPORTANT:

Poser sa candidature avant le **16 avril
prochain**

**INSCRIVEZ-VOUS! QUI SAIT?
PEUT-ÊTRE SEREZ-VOUS LA REINE DE LA
TRAVERSEE INTERNATIONALE DU FLEUVE
ST-LAURENT EN SKI NAUTIQUE 1982**

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

**TRAVSKI
21, Place Lasalle
Baie-Comeau, P.Q.
Suite 207
G4Z 1J8**

Pour plus de renseignements: 296-9822



Michel Gingras
pharmacien

Centre médical Hauterive
399, rue des Cèdres, Hauterive

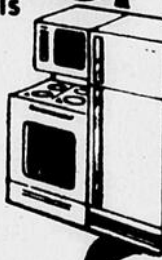
Ouvert de 9h à 18h
du lundi au vendredi

Réparations
et vente d'appareils
électriques

**ST-GEORGES
ELECTRIQUE INC.**

Marques: Metrol, R.C.A. Victor, Kelvinator, Deltangor, Simplicity, Ray, Admiral et Inglis.

877, rue de Puyalon,
Hauterive 589-9891



AVIS

**Les annonces classées du Plein Jour et du Nordic
peuvent être prises par téléphone si
vous possédez une carte de crédit seulement**

Les personnes désireuses de faire paraître une annonce classée dans le "Plein-Jour" ou "Le Nordic" devront se rendre à nos bureaux à 3 Place Lasalle ou à un de nos nombreux dépôts et veuillez S.V.P. payer à l'avance

Le Québec culturel de demain: Clément Richard à l'écoute de la Côte-Nord

par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - Le ministre Clément Richard poursuivra sa tournée de consultation, à Baie Comeau, le 15 avril. Il désire recueillir l'opinion du public et des groupes face aux changements que doit subir le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les personnes qui

veulent intervenir, doivent s'inscrire avant le 8 avril, en communiquant avec M. Eric Soucy, à Hauterive, au numéro suivant: 589-6979, et faire connaître à l'avance le contenu de leur intervention.

Elles recevront toute la documentation pour préparer leur intervention. Leurs mémoires ne doivent

pas dépasser quinze pages. Lors du passage du ministre, elles en feront un résumé, plutôt qu'une lecture complète.

Les principaux thèmes de cette consultation portent sur la régionalisation et la restructuration du ministère, et la recherche de nouveaux partenaires culturels.

PRISE DE TERRE: une exposition pas ordinaire

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - La Rivière-aux-Outardes a inspiré une magnifique exposition concert que l'on pourra voir à compter du 26 mars au Musée de Baie Comeau.

Récemment, une partie du lit de la rivière était mis à nu et révélait un «paysage nouveau, insoupçonné, d'une richesse morphologique inouïe».

Il n'en fallait pas davantage pour que le sculpteur Mario Gagnon et le compositeur Claude Bérubé laissent parler la pierre et l'électronique pour fournir cette exposition qui constitue un bel exemple d'intégration de deux disciplines artistiques.

Ils ont travaillé pendant un peu plus d'un an à ce projet. Ils présenteront des photographies, sculptures de bois, de métal, de pierre, de verre et des diapositives.

Une exposition vivante et enrobée de musique, grâce au talent de Claude Bérubé. S'inspirant du courant qui traverse la rivière, il a tenté de découvrir la musique de l'électron.

Les concerts seront présentés les 26 et 27 mars, à 21 h 30, au centre socio-culturel. L'exposition se poursuivra jusqu'au 11 avril.

Avec la BFD,
votre projet pourrait
faire du
chemin!



Venez nous voir!

M. René Bastarache
sera au Centre d'emploi et
d'immigration du Canada,
166 boul. Lasalle,
BAIE-COMEAU (296-6687)
LE 30 MARS

Le seul but de la Banque fédérale de développement est de favoriser l'établissement et le développement des entreprises canadiennes.

Si vous avez de la difficulté à obtenir le financement dont vous avez besoin, pensez à nous! Nous vous offrons, en plus des services financiers, un service de consultation et de formation en gestion, ainsi que de l'information sur tous les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise.
Passez nous voir!

A tous les mardis, notre représentant se rendra dans la région de Baie-Comeau/Hauterive et son pied à terre alternera entre la C.F.P. de Hauterive et le C.E.I. de Baie-Comeau. Notre représentant est à votre disposition pour discuter de tout l'éventail des services offerts par la BFD.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK

690, boul. Laure, bureau 52,
Sept-Îles, G4R 4N8 968-1420

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada



Le mouvement canadien de la fibrose kystique

Cet hiver...
prenez
l'tour du Québec



Retourner à:
Association Touristique (A.T.R.) du Pays de l'Érable
80, rue Saint-Antoine
Sainte-Marie-de-Beauce Nord, Qc.
G0S 2Y0

Je désire recevoir les renseignements suivants sur votre région:

Nom _____

Adresse _____

(code postal)

Lotbinière – Montmagny – L'Islet

AVRIL
le Temps des Sucres!



Érable!
longue et c'est le Pays de
Lotbinière et Montmagny-
plus de 4 000 sucreries ?
l'hospitalité de nos gens et

PAYS DE
L'ÉRABLE



Pour information:
(418) 387-5406
80, St-Antoine, C.P. 370, Ste-Marie Beauce-Nord. G0S 2Y0

VENTE DE PRODUITS SEULEMENT

 **ANDRÉ FECTEAU:**

St-Odilon. Tél.: (418) 464-4343

ANSELME LAUZÉ:

St-Edouard-de-Lotbinière. Tél.: (418) 796-2594

CHARLES BERTHIAUME:

St-Patrice-de-Beaurivage. Tél.: (418) 596-2326

CLAUDE POULIN:

East-Broughton, Bce. Tél.: (418) 427-2543

FERME MAXIME inc.

Scott-Jonction. Tél.: (418) 387-4964

HENRI ST-PIERRE:

St-Aubert, Cté L'Islet. Tél.: (418) 598-3937

RAYMOND CARON:

L'Islet. Tél.: (418) 247-3233

RÉAL BRUNEAU:

St-Henri-de-Lévis. Tél.: (418) 882-0530

RENÉ GONTHIER:

St-Raphaël, Bellechasse. Tél.: (418) 243-2230

ROSAIRE ROY:

St-Georges-de-Beauce. Tél.: (418) 228-4489

SAUVEUR PERREault:

St-Edouard-de-Frampton, Bce.
Tél.: (418) 479-2055



Réservations
(418) 387-5406



CHALET DES ERABLES:

500, Grand Shenley,
St-Honoré, Beauce.
Marcel Champagne, propr.
Tél.: (418) 485-6505
Ouvert à l'année
Salle de réception licenciée
Sleigh Ride
Relais de motoneige
Ski de fond
Location d'équipements



DOMAINE GAGNON:

Rte 112, East-Broughton, Bce.
Tél.: (418) 427-2173
Alcide Gagnon, prop.
Annuel sur réservation
Capacité d'accueil: 100 (repas)
/200 (partie de sucre)
Réservation: 1 semaine
Ouvert tous les jours
durant les sucres



GERARD NAPERT:

Rang Montgomery,
St-Sylvestre, Lotbinière
Tél.: (418) 596-2293
Annuel sur réservation
Capacité d'accueil: 400
Réservation: 1 à 2 mois
Coût: 9,00 \$ environ
Interprétation — Sleigh Ride



**LA SUCRERIE
BUSQUE ET FILS:**

Chemin du Lac Poulin,
St-Benoît, Beauce
Oliva Busque, prop.
Tél.: (418) 228-0045 (sucrierie)
228-5841
228-0399



NORMAND DROUIN:

Rang Montgomery,
St-Sylvestre, Lotbinière
Tél.: (418) 596-2565
Annuel sur réservation
Capacité d'accueil: 200
Réservation: 1 semaine
Coût: 8,00 \$

Cet hiver...
prenez
l'tour du Québec



Retourner à:
Association Touristique (A.T.R.) du Pays de l'Érable
80, rue Saint-Antoine
Sainte-Marie-de-Beauce Nord, Qc.
G0S 2Y0

Je désire recevoir les renseignements suivants sur votre région:

Nom _____

Adresse _____

(code postal)

Norvège: au pays des fjords

La Norvège, située au nord-ouest de l'Europe, voisine du Danemark et de la Suède, offre aux visiteurs une ample matière touristique qu'on pourrait bien arbitrairement diviser en trois parties: la région des fjords, le nord du pays, les villes dont la capitale Oslo. Les Québécois visiteront sûrement avec plaisir ce pays qui leur ressemble comme un frère tout en étant pourtant si différent: ressemblances de climat, de végétation, de moeurs nordiques, d'alimentation simple et abondante; petit pays de quelques millions d'habitants qui conservent sa langue, ses coutumes, sa culture devant l'Europe anglaise, française et allemande infiniment plus nombreuse et plus puissante économiquement et culturellement. Différences aussi de la langue, de la culture, des paysages plus accidentés; pays nordiques plus habites que nos vastes régions du Nouveau-Québec quasi désertiques.

La région des fjords

Les principaux fjords portent les noms suivants: Oslo (au fond duquel on trouve la capitale norvégienne du même nom), Boknaf, Hardanger, Sogne. Cette région est située au centre du pays et est facilement accessible par automobile ou par train. C'est la région touristique par excellence: les visiteurs trouveront à Oslo et surtout à Bergen mille excursions possibles pour explorer ces régions aux reliefs absolument impressionnants. Le coût de ces excursions n'a rien d'une aubaine: aussi le visiteur moins fortuné aurait-il avantage à organiser sa visite lui-même et cela est assez facile. En effet, malgré les difficultés de reliefs abrupts et parfois impossibles, les norvégiens ont su organiser un réseau de services de transport impeccable: le voyageur habile saura combiner le train, l'autocar, l'hydroglisseur, le bateau-passeur etc... En

général, les horaires sont bien agencés et on pourra sauter allègrement les montagnes et fjords profonds et atteindre sa destination. Un bon conseil: partez à l'aventure, combinez à loisir les moyens de transport et laissez-vous porter à l'exploration inattendue, aux découvertes imprévues.

Le Sogne Fjord est particulièrement attrayant et bien équipé pour recevoir les touristes et répondre à leurs divers besoins. En passant, soyez sans crainte si vous ne parlez pas le norvégien: le pays est parsemé de kiosques ou de charmants étudiants sauront vous comprendre en anglais et même en français parfois. De plus, un peu

partout, les gens ont quelques rudiments d'anglais. On peut aussi s'enfoncer dans quelques bras de fjords moins connus et découvrir des choses intéressantes: Fjearland par exemple au fond du fjord du même nom, accessible seulement par bateau-passeur ou vous trouverez un hôtel charmant, un paysage merveilleux...

Le Nord du pays

Pays nordique, pays de toundra, pays sévère: fascination des terres nues et surtout, durant l'été, pays du soleil de minuit: de nombreuses fêtes locales le célèbrent sur tous les tons. Un excellent moyen de visiter cette région est de monter à bord d'un ba-

teau-croisière qui fait toute la côte de Bergen à Nordkapp où vous serez au bout du monde devant l'océan Arctique: à ne pas manquer surtout en été, les effets sont garantis ou argent remis: attention, ce n'est pas bon marché! Aux explorateurs-marcheurs ou campeurs, on ne saurait trop recommander les îles Lofoten, peu commerciales, tout à fait moins "touristiques" mais les visiteurs rapportent de ces rudes îles de pêcheurs têtus et acharnés des souvenirs inoubliables: dans cette région, les auberges de jeunesse* deviennent d'excellents points de repère pour le logement. D'ailleurs, dans toute la Norvège les auberges de jeunesse sont fort

recommandables et permettent aux visiteurs d'équilibrer le budget du logement: on y offre le logement (chambre à quatre ou six occupants) et le déjeuner pour un prix très abordable. Ces auberges sauront combattre efficacement une certaine mauvaise réputation des auberges de jeunesse qui circule parfois dans notre population.

Les villes

Oslo: c'est la capitale du pays, siège administratif. On fait son possible pour intéresser les visiteurs mais il faut bien le dire ce n'est probablement pas la ville la plus intéressante de Norvège. En tout cas, Oslo n'a pas le charme de Bergen, ville de mer

avec ses anciens quartiers typiques, ou Stavanger, ville de l'avant-garde pétrolière de la Norvège où vous pourrez voir, si vous avez de la chance, une des plates-formes géantes de forage qu'on utilise en haute mer.

Enfin, on pourrait ajouter bien d'autres choses: et la Norvège vaut bien les jours qu'un visiteur y voudra bien consacrer.

Bon voyage.

* On doit être membre de la Fédération Internationale pour avoir accès à ces auberges: voir pour les détails le centre québécois de cette Fédération sur la rue Sherbrooke à Montréal près du Musée des Beaux-Arts.

Oslo:

deux excellents musées

Ne serait-ce que pour visiter ces deux musées, le séjour à Oslo en vaut la peine.

D'abord le musée Munch: musée classique où sont alignés les grands tableaux de ce peintre norvégien qui a atteint à la reconnaissance internationale.

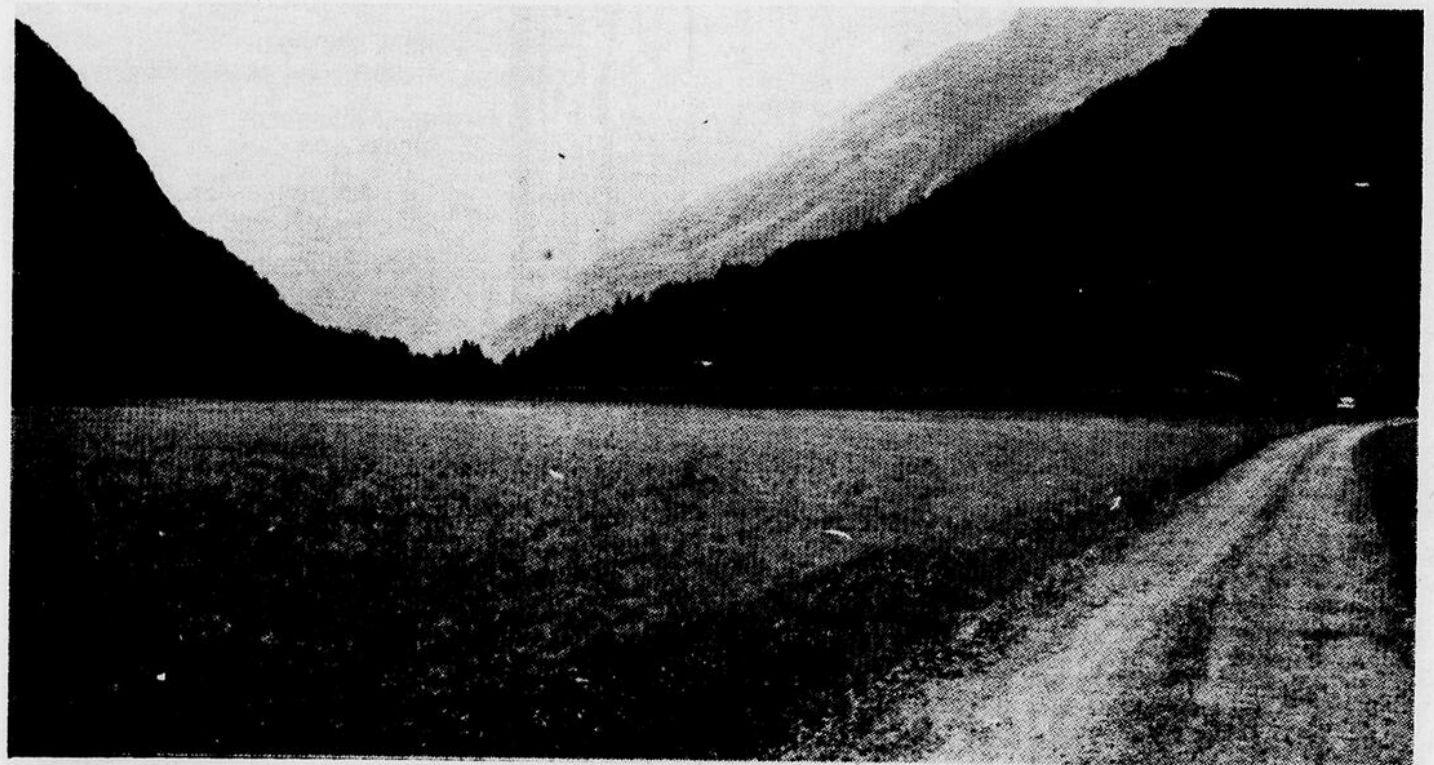
Enfin, le musée

Vigeland: musée à ciel ouvert puisque c'est un immense parc où sont présentées les centaines de sculptures que Vigeland organisa minutieusement pour s'exprimer dans ces espaces verts: expression de l'odyssée de l'aventure humaine, à voir absolument.

Une bonne randonnée

Un bon conseil aux marcheurs: sur le trajet Oslo-Bergen, quittez le train à Myrdal et descendez la route à pied jusqu'à Flam, au bord du fjord Sogne. Vous ne serez pas prêts d'oublier cette descente lente et

magnifique au coeur d'un fjord norvégien.



N.D.L.R.

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que la page hebdomadaire A-1 VOYAGE demeure une page de groupe, réalisée pour un grand nombre d'hebdomadaires du Québec, touchant explicitement l'aspect touristique des pays concernés.

En aucun temps, les textes d'informations-voyages ne touchent les conditions politiques ou politico-sociales du pays visité. Un grand nombre de reportages proviennent de rédacteurs ayant déjà effectué le voyage décrit. Dans d'autres cas, il s'agit d'un résumé d'informations recueillies à partir de dossiers confectionnés de diverses documentations officielles et de brochures et dépliants gouvernementaux.



Les Patriotes bantam et midget à la Coupe Radio-Canada

(D.F.) - Deux équipes de Sept-Iles, soit les Patriotes midget et les Patriotes bantam, et l'équipe pee-wee de Hauterive, seront à la coupe Radio Canada en fin de semaine à Port-Cartier.

De la Rive Sud, il y aura les Spartaks de Rimouski, les Remparts bantam de Ste-Anne des Monts et le bleu et or midget de Rivière-du-Loup.

Les joutes seront présentées vendredi, samedi et dimanche au Centre l'Abri de Port-Cartier.

La présence de Radio-Canada va se manifester sur plusieurs fronts à Port-Cartier durant le week-end des 26, 27 et 28 mars.

On parle beaucoup, depuis quelques

semaines, du deuxième tournoi de la coupe Radio-Canada. Les matches seront disputés vendredi soir, samedi et dimanche, et les téléspectateurs pourront voir les meilleurs moments de ces compétitions dans le cadre des "Héros du samedi", les 3, 10 et 17 avril à 10 heures. "La coupe Radio-Canada" est réalisée par Alain Desjardins. Description des matches: Michel Girard. Interviews: Claude Couture. Analyses: Pierre Morel.

D'autre part, deux émissions radiophoniques seront diffusées en direct de Port-Cartier.

Le samedi 72 mars, de 6 heures à midi, "la mer à boire" permettra à plusieurs personnalités de la Côte-Nord de faire escale à ses micros. Il

sera question de culture, d'économie, de sport. Au programme, musique, entrevues, reportages. Animateur: Marc Charette. Co-animateur: Louis Pelletier. Réalisateur: Jacques Auger.

Le 28 mars de 9 heures à midi, c'est un "Massicotte en-dimanché" qui tracera un portrait socio-culturel, sportif et humain dans la région portcartoise. On offrira en outre à l'auditoire, un bref historique de Port-Cartier - Shelly Bay et des reportages éclairés des matches en cours de la coupe Radio Canada. Comme à l'accoutumée, l'animateur Paul Massicotte fera appel à la collaboration d'Elizabeth Roux (socio-culturel), Pierre Moril (sports) et Jacques Lavigne (météo). Réalisation: Maurice Richard.



Les Patriotes bantam de Sept-Iles seront à la Coupe Radio Canada

Dirigeant de la ligue déçus de la défaite des Patriotes midgets

(D.F.) - Le National pee wee au championnat provincial, les Patriotes midget et les Patriotes bantam à la Coupe Radio Canada.

C'est le résultat des finales de la ligue de Développement présentées en fin de semaine à Sept-Iles pour déterminer les représentants de la région au championnat provincial du hockey mineur à Bourassa, durant la fin de semaine de Pâques et à la Coupe Radio Canada, à Port Cartier, en fin de semaine prochaine.

La déception se lisait sur le visage des dirigeants du hockey mineur de Sept-Iles, à la suite de ces résultats.

Avec trois équipes en finales on espérait tout râfler mais au pire on voyait au moins deux équipes au championnat provincial.

En principe, la formation bantam de Baie Comeau était supérieure à celle de Sept-Iles et on pouvait mieux accepter la défaite dans cette classe.

C'est la défaite des Patriotes midget qui a fait le plus mal. "C'est

encore Hauterive qui a eu le meilleur. Une autre ville nous aurait battu et j'aurais été moins déçu" a fait remarquer le vice-président du hockey mineur, Pierre Parent.

Les jeunes que dirige Hervé Lévesque ont tout fait pour se rendre aux finales provinciales. Ils ont forcé les représentants de Hauterive à se rendre en temps supplémentaire pour remporter la victoire alors que l'égalité de 2-2 a été brisée à deux minutes et 45 secondes de la quatrième période.



Honneurs Individuels

(D.F.) - Christian Gagnon, de Sept-Iles a été le meilleur compteur de la classe pee wee, aux finales régionale de la fin de semaine, avec 5 buts et 3 passes.

Suivaient ensuite Eric Jacques, de Sept-Iles, 2-2. Eric Lévesque Hauterive, 2-2, Michel Blaney, Sept-Iles, 1-3, et Martin Thibeault, Sept-Iles 1-3.

Dans la classe Bantam, Dominique Tremblay, de Baie-Comeau a terminé

premier avec 6 buts et 2 passes.

Il était suivi de Gino Lévesque, de Baie Comeau, 4-3, Eric Duchesnes, Sept-Iles, 4-3, Sylvain Lévesque, Baie Comeau, 2-4 et Pierre Millier, Baie Comeau, 2-4.

Gino Gianotti a remporté le championnat de la classe midget avec 3 buts et 3 passes.

Viennent ensuite, Richard Mallet, 3-2, Rock Dolucet, Hauterive, 3-2,

Martin Belzile, Port Cartier, 2-3, Francis Fortin Port Cartier, 2-3 et Martin St-Jean, Sept-Iles 2-3.

Chez les gardiens de buts, le pee wee Guy Marcoux, de Sept-Iles a gardé une moyenne de 1.60, Rémi Harrisson, de Baie Comeau a gardé une moyenne de 2.33 chez les bantam et dans la classe midget Dany Michaud, de Hauterive a gardé une moyenne de 2 points par joute.



L'équipe pee wee de Hauterive sera à la Coupe Radio Canada en fin de semaine.

JEUX DU QUEBEC Petit oiseau va loin...

par Johanne Landry

Au cours de la dernière fin de semaine, Tio-Rive, mascotte des Finales régionales d'hiver du Québec '82 sur la Côte-Nord, a été passablement occupé: dès vendredi matin, il s'est rendu à Sept-Iles, future ville hôte des Jeux provinciaux d'été '83, pour y annoncer notre prochaine manifestation sportive qui se tiendra à Hauterive du 8 au 18 avril '82.

En compagnie de quelques membres du comité organisateur de nos Finales d'hiver, soit Paul Brisson, président, Alain Larouche, 1er vice-président, Pierre Rocque, Jacques Asselin et Réal Savoie, directeurs ainsi que Rodrigue Simard, représentant du Conseil des Loisirs Côte-Nord, Michel Marcotte, coordonnateur des Jeux, Alain Emond, supporteur officiel et six hôtesses, notre belle outarde s'est retrouvée en pleine conférence de presse au Centre socio-culturel de Sept-Iles. Le comité exécutif des Jeux provinciaux d'été '83, plusieurs responsables de clubs sportifs dont les disciplines apparaissent au calendrier de nos prochains jeux d'hiver régionaux de même que des journalistes y étaient présents pour en savoir plus long sur notre grand événement sportif et culturel.

Un peu plus tard, tout ce beau monde pouvait assister à une soirée «concours Lipping» organisée au profit des Jeux et qui avait lieu, à la Roulotte de Sept-Iles. Le lendemain en après-midi, Tio-Rive allait faire un tour à la Ligue de développement Côte-Nord puis revenait à Hauterive voir «Ayoye» dimanche dernier. Notre mascotte a déjà fait un bon bout de chemin et le continuera jusqu'en avril, alors qu'elle sera omniprésente durant les 10 jours des compétitions. Elle est très impatiente de rencontrer tous les participants...

Un gala de la coiffure bien réussi

par Jean-Paul Fouquet



Ses ensembles de plage présentés par la maison Harris sont les derniers cris de la mode été '82.



Le salon Adam et Eve nous a montré de très belles têtes. Sur la photo, Lovette pose avec ses coiffeuses et ses mannequins.



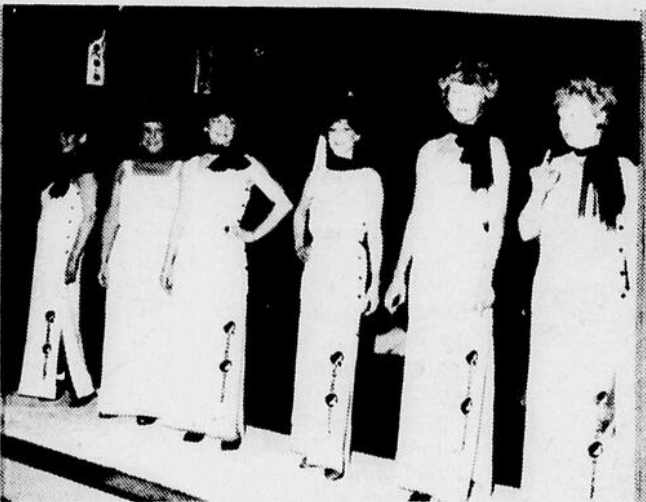
Yvonne du salon Fleur de Lys et son équipe nous a montré des têtes vraiment formidables et bien montées.



Les modèles du salon Chez Raymond de Hauterive.



Le salon Edèse Haute Coiffure de Hauterive était lui aussi du gala.



Comme à tous les ans, le salon Richard de Baie-Comeau et ses modèles brillaient de tous ses feux.



Le salon Au Trianon avait lui aussi de beaux modèles et des magnifiques coiffures.



Le gala de la coiffure était organisé par l'Association des Coiffeurs et Coiffeuses de Baie-Comeau et Hauterive et ils ont profité de la circonstance pour nous présenter aussi une revue de mode du printemps.



La maison chez Harris de Hauterive nous en a fait voir de toutes les couleurs lors de son défilé de mode.



Le jour du mariage, une journée inoubliable pour la mariée et ses invités.

Malgré une baisse d'assistance Ayoye demeure tout un spectacle

La neuvième édition du tournoi de ballon sur glace Ayoye O'Keefe n'a pas échappé au phénomène des baisses d'assistances connues par la majorité des manifestations sportives en 1981-82.

Pour la première fois de son histoire, le tournoi présenté de mercredi à dimanche au Centre Henri Desjardins n'a pas abaissé son record de rentrées, qui se chiffrait l'an dernier à plus de 15 000 personnes. Les organisateurs ont plutôt accusé une baisse considérable en accueillant un total de 13 523 spectateurs.

Les gros noms tombent

Les grosses équipes qui devaient faire une bouchée de leurs adversaires en classes masculines A et B, sont toutes retournées chez elles l'air penaud. Le Chabot Auto de Montmagny, éliminé en demi-finale, le Feuill'or de Thetford Mines, éliminé en quart-de-finale, l'Etrier et le Pentagone de Rimouski ainsi que la Brasserie

Capitaine de Jonquières n'ont rien fait qui vaille.

Ces formations se sont plutôt fait damer le pion par d'autres clubs moins systématiques mais beaucoup plus vaillants.

C'est ainsi qu'on a assisté à une victoire des Gaulois de Sept-Iles sur les Etoiles dans le «A» et à un triomphe des infatigables Pierre-à-feu de Saint-Agnès dans le «B» aux

mains de F. Huard de Luceville.

Fallait s'y attendre

Chez les dames toutefois, pas de surprise enregistrée. En classe féminine, surtout lors des préliminaires, il y a celles qui se font sortir 5 à 0 et celles qui sortent les autres 5 à 0.

En finale classe «A», les championnes canadiennes de

l'Ensemble de Rimouski n'ont fait qu'une bouchée des favorites locales, les Challengers. En classe «B», le Matane Toyota n'a eu aucun mal à bafouer les Flammes de Sept-Iles.

Bon spectacle

Même si le calibre est légèrement inférieur en classes masculines C-D, il reste que les finales de ces catégories ont été fort goûtées par les amateurs.

Dans le «C», les Vétérans Radiateur Manicouagan de Hauterive sont venus à bout des tenaces Pionniers du Cégep de

Rimouski.

En classe «D», le Sport O'Keefe a eu besoin de tout son petit change pour disposer

en surtemps des 4 Etoiles de Port-Cartier.

Participation

Dans les classes E-

F, c'était la participation avant tout, même si la qualité du jeu en a souffert. Dans le «E», le National Esso de Chute-aux-Outardes a disposé des Eclairs de Pointe-Label 3 à 2, en surtemps. Dans le «F» les Rouge et Vert du restaurant Le Nordic a blanchi Saint-Paul-du-Nord.

En résumé, les assistances ont peut-être baissé, mais la qualité du jeu n'a pas diminué d'un ion. Les finales, particulièrement celles Gaulois-Etoiles, Vétérans-Rimouski et Sport O'Keefe-Port-Cartier, ont satisfait les estomacs d'amateurs les plus gourmands.



REPORTAGE

Paul Fortier

Défaite amère pour les Etoiles

Un but dramatique de Raynald Lapierre, après 2:05 de la période supplémentaire, a procuré un gain-surprise de 1 à 0 aux Gaulois de Sept-Iles sur les favoris de la foule, les Etoiles Laurentide du Vert feuillage, en grande finale de la classe «A».

Les Etoiles ont dominé la rencontre du début jusqu'à la fin. Ils ont eu d'innombrables opportunités de marquer. Ils méritaient de gagner mais le deuxième effort des Gaulois à la défensive et l'excellence de Raynald Lapierre, le joueur le plus utile à son équipe ont fait la différence.



Les Etoiles se sont fait joué le même tour qu'au tournoi Igloo.

Les échos d'Ayoye

L'Ultralux de Québec, une des équipes favorites pour l'emporter dans le A-B chez les hommes, ne s'est pas présenté au tournoi.

Cette absence a donc porté officiellement à 99 le nombre d'équipes participantes à la compétition.

Les Nationaux Esso de Chute-aux-Outardes n'ont pas eu la tâche facile en finale de la classe «E». Tirant de l'arrière 2 à 0 après les buts de Jean Gauthier et Jeannot Desmoules en première période, les Nationaux ont dû jouer du ballon sur glace de rattrapage pour l'emporter. Dany Desbiens et Yvan Thibeault ont créé l'égalité et Dany Desbiens a procuré la victoire aux siens après 1:15 de surtemps.

En finale du «F», les Rouge et Vert du restaurant Le Nordic de Baie-Comeau ont marqué trois fois dans les quatre dernières minutes de jeu et triomphé 3 à 0 sur la Scierie Jacques Beaulieu de Saint-Paul du Nord. Claudio Celand (deux fois) et Paul Arsenault ont marqué pour le Nordic.

La mascotte du tournoi n'a pas manqué de dérider la foule tout au long des cinq jours d'activités. Ils étaient six personnes à em-

prunter le costume du personnage durant la compétition.

Un groupe du Cégep de Hauterive a volé le costume de la mascotte dans le cadre du concours de prises du FES 1982. Les escouades policières se sont chargées du dossier pour ramener le déguisement aux organisateurs du tournoi.

Peu de gens accordaient des chances aux Gaulois de Sept-Iles de remporter les honneurs de la classe «A». Les champions avaient perdu leur match initial, 3 à 2 aux mains des Gaulois de Hauterive. Par la suite les Gaulois ont été impeccables.

Le quart-de-finale opposant les Feuill'or de Thetford Mines au Chbot Auto de Montmagny a certes été l'un des matchs les plus rudes du tournoi. Ces deux formations ne s'apprécient guère.

Encore une fois, les organisateurs ont accueilli les équipes de façon professionnelle. Un symbole de classe qui incite souvent les équipes à revenir.

Dès le début de la rencontre, les hommes de Claude Bonneau voient une belle chance s'offrir à eux quand Michel Landry s'échappe seul devant le gardien septilien. Les Etoiles sont une menace constante. Rémi Gagnon et Sylvain Gauthier cognent à la porte mais personne n'ouvre. Les Gaulois voient une seule belle occasion de marquer à la fin de l'engagement, mais sont eux aussi frustrés. C'est en désavantage numérique que Raynald Lapierre, décampe seul devant le gardien Alain Cléroux et frappe le poteau.

Trois avantages

Les Etoiles débute le deuxième tiers avec un avantage numérique et en ont deux autres durant cet engagement, mais sont incapables d'en profiter. C'est l'un des faits saillants de la partie. Oh! Ils mettent à

l'épreuve la forteresse des septiliens. Ils passent près si souvent... mais la précision des tirs n'y est pas.

Punition aux Etoiles

En dernier tiers, Sylvain Gauthier écope d'une mineure et les Gaulois se retrouvent en avantage d'un homme. Les Gaulois ne sont même pas dangereux tellement les hauteriviens prennent le contrôle du ballon.

La punition terminée, les Etoiles bourdonnent de nouveau autour de la cage des Gaulois. Michel Bergeron et Sylvain Gauthier voient des chances inouïes s'offrir à eux, mais encore là, n'en tirent pas profit.

Le cerbere Cléroux a aussi son mot à dire lorsqu'il bloque une échappée d'un septilien avec le bout du pied droit.

En surtemps

Ce qui devait arriver arriva, les Etoiles, après avoir dominé la partie, plient l'échine en surtemps, une situation qui laisse souvent un goût amer dans la bouche.

Presque parfait

Cette fin de partie frustrante a saboté une performance parfaite des Etoiles. Depuis le début de la compétition, le gardien Cléroux et sa défensive avaient été intouchables. Le but des Gaulois, inscrit dans un filet désert, fut le seul accordé par les champions de la Côte-Nord, durant toute la fin de semaine.

En s'inclinant contre Sept-Iles, les Etoiles n'ont probablement pas pu s'empêcher de revivre un cauchemar similaire qui s'était produit cet automne, lors du tournoi Igloo. Dominant à outrance, les Etoiles avaient trouvé le moyen de perdre contre Causapsal.



L'Ensemble de Rimouski



Les Challengers de Hauteville.

Les Challengers trouvent chaussure à leur pied

Les observateurs étaient unanimes pour dire que les Challengers manquaient de compétition dans leur région. Ces déclarations sont survenues après le revers de 4 à 1 enregistré en finale devant l'Ensemble de Rimouski, équipe championne canadienne depuis deux ans.

Même si elles ont dans l'ensemble, tiré leur épingle du jeu, les Challengers ne faisaient pas le poids, au sens propre du mot, avec les costaudes rimouskoises habillées du costume officiel du Québec.

Plus grandes et plus fortes, les championnes n'ont pas cessé de bousculer les Challengers, une chose qui ne leur est pas arrivé souvent cette saison. Ces mises en échec serrées ont laissé très peu

d'ouverture aux filles de Denise Arsenault.

Monique Miller

Etudiante au Cégep de Rimouski, la joueuse hauterivienne Monique Miller a fait mal aux Challengers avec une performance de un but et deux passes. La solide joueuse a été la meilleure marqueuse du tournoi (1 but et 8 passes) et a été choisie la joueuse la plus utile à son équipe.

Elle a fourni une aide à Brigitte Halin, sur le

premier but de la rencontre, au milieu de la première strophe. 56 secondes avant le son de la sirène, Monique Miller a été complice du but de Diane Alary.

L'Ensemble a compté son troisième filet au milieu du deuxième engagement, par l'entremise de Brigitte Halin. Quelques instants plus tard, Louise Lagacé a fait vibrer le Centre Henri Desjardins en comptant le seul but des locales, sur des aides de Brigitte Tremblay et Guylaine Simard. Lagacé a inscrit son filet en frappant au vol un ballon à la porte de la cage rimouskoise.

L'Ensemble a complété le pointage

au début du dernier tiers. Monique Miller a été l'auteur de ce quatrième filet inscrit lors d'un avantage numérique.

Manque d'expérience

Malgré leur petite taille, les Challengers ont démontré que plusieurs de leurs porte-couleurs étaient en mesure de rivaliser avec le talent des rimouskoises. Cependant, les hauteriviennes ont la vie trop facile sur la Côte-Nord et elles sont mal préparées lorsque vient le temps de se mesurer à des rivales aussi fortes que l'Ensemble de Rimouski.

Ayoye choisit ses héros

Que ce soit pour leur agilité à bloquer des lancers, leur facilité à marquer des buts ou le leadership apporté à leur équipe, plusieurs athlètes ont été honorés individuellement au tournoi Ayoye.

Meilleurs gardiens

Comme c'est la coutume, les organisateurs ont décerné un trophée aux meilleurs gardiens du tournoi, un honneur qui est souvent synonyme de meilleur défensif.

Alain Cléroux des Étoiles a reçu cet honneur en classe «A». L'annonceur Claude Tremblay lui a prêté une fiche de un but en quatre parties mais il faut dire que le but alloué par les Étoiles a été marqué en supplémentaire, alors que le gardien était retiré.

Les autres récipiendaires ont été Hervé Gobeil et Réjean Dallaire, qui se sont partagés la tâche avec les Pierre-à-feu de Saint-Agnès en classe «B», Michelle Ross de l'Ensemble de Rimouski en classe dames «A», Hélène Leclerc du Matane Toyota chez les dames, classe «B», Daniel Audet des Pionniers de Rimouski en classe «C» et Mario Gaudreault

des Jokers de Sept-Iles en classe «D».

Les marqueurs

On a également souligné le brio des meilleurs marqueurs des différentes classes. Il s'agit de Rémi Gagnon des Étoiles et Raynald Lapierre des Gaulois (classe «A»), Richard Morrissette de Saint-Agnès (classe

«A»), Monique Miller de l'Ensemble (classe «A»), Martine Leblanc de Matane Toyota (classe «B»), Rodrigue Rousseau des Vétérans (classe «C») et Raymond Bélanger des 4 Étoiles de Port-Cartier (classe «D»).

Plus utiles

Enfin, on a décerné dix trophées aux joueurs les plus utiles à leur équipe. Ces trophées vont à Raynald Lapierre (Gaulois de Sept-Iles),

Bernard Néron (Saint-Agnès), Monique Miller (L'Ensemble), Francine Leblanc (Matane Toyota), Jean-Pierre Tremblay (Vétérans), Christian Gagnon (Sport O'Keefe), Dany Desbiens (Nationals), Gilles Dubé (Eclairs de Pointe-Label), Serge Ross (Rouge et Vert), et Alain Bouchard (Saint-Paul du Nord).

Ces trophées individuels resteront sûrement de bons souvenirs dans le cœur des athlètes.

Saint-Agnès trop rapide pour Luceville

Les Pierre-à-feu de Saint-Agnès n'ont pas eu trop de difficultés à vaincre le Félix Huard de Luceville au compte de 2 à 0, en finale classe «B». Les représentants de Charlevoix sont donc la seule équipe de la catégorie compétition à n'avoir subi aucun revers durant le tournoi.

Luceville n'a pas mis trop de temps à connaître la marque de commerce de Saint-Agnès: la vitesse. Petits mais rapides, fin manieurs de ballon, les Pierre-à-feu, n'ont guère été menacés par Luceville, dont le meilleur joueur était Raynald Fortin, ancien défenseur des Jets de Hauteville.

But chanceux

Les Pierre-à-feu ne lésinent pas et donne le ton à la rencontre dès le début en attaquant

la défensive de Luceville. Saint-Agnès frappe d'abord le poteau du filet adverse et quelques minutes après, Jules Chiasson marque un filet chanceux, avec la complicité de Bernard Néron et Marc-André Chiasson. C'est en ratant une tentative de passes, que le marqueur trompe le gardien du Félix Huard entre les jambes.

Même bobine de film qui se déroule en deuxième. Les Pierre-à-feu ont les meilleures chances et Luceville n'a guère d'ouverture dans laquelle se lancer. A 40 secondes de la fin,

Laurier Néron enfila le deuxième but, sur des passes de Claude Lapierre et Marc-André Chiasson.

Belle résistance

En déficit de deux buts, le Félix Huard ouvre la machine en tentant de réduire l'écart au troisième tiers. C'est à ce moment que Luceville connaît ses meilleurs moments. Mais la défensive de Saint-Agnès, qui venait de blanchir les Gaulois de Hauteville 2 à 0 en demi-finale, continue d'être impeccable et protège le jeu blanc.



Les Pierre-à-feu de Saint-Agnès.

J'ai la piquêre du Nordic

Christian Gagnon joue au héros



Une victoire difficilement acquise pour le Sport O'Keefe.

Christian Gagnon a profité du surtemps pour compléter son tour du chapeau et donner une victoire de 3 à 2 au Sport O'Keefe de Hauterive sur les 4 Etoiles de Port Cartier, en finale de la classe «D».

Cette performance de Gagnon lui a valu, à juste titre le trophée du joueur le plus utile à son équipe dans sa catégorie.

Pas de but

Le Sport O'Keefe a eu l'avantage du jeu en première période mais après dix minutes, personne n'avait encore fait scintiller la lumière rouge. Un manque de finition autour des filets a-t-on remarqué.

A force de menacer, les hommes de Mario Lessard ont finalement trouvé la façon de faire bouger les cordages du

filet au deuxième engagement.

Christian Gagnon a marqué les deux buts et donné une priorité qui apparaissait confortable au Sport O'Keefe. Gagnon a d'abord brisé la glace à 2:10, avec un tir précis logé dans un angle des plus minces. Le héros du match a répété quatre minutes plus tard, à la suite d'une passe précise de Gilles Tremblay.

Même si le Sport O'Keefe a complètement dominé ce deuxième tiers, même si Guy Chouinard et Denis Langlois (deux fois) ont manqué des chances uniques d'agrandir l'écart, le pointage s'est retrouvé 2 à 1 après vingt minutes de jeu, quand Jean-Claude Desrosby a compté, avec un peu plus de deux minutes à jouer.

Ce but a stimulé les Portcartois qui ont entrepris la troisième avec force. 34 secondes après le début de l'engagement, Raymond Bélanger a nivelé la marque 2 à 2, après un bel effort de sa part, lors d'une mêlée devant le filet de Gaétan Cyr.

Après cette égalité, les Portcartois ont pris l'initiative. Yvan Bell a eu trois fois la victoire au bout du balai mais Gaétan Cyr lui a dit non.

Les deux formations ont donc été incapables de faire de maître après les trente minutes réglementaires. La question s'est réglée rapidement en surtemps. Il a fallu seulement 50 secondes à Christian Gagnon, qui grâce aux passes de Réal Miller et Guy Saint-Pierre, a enfilé le but décisif.

L'expérience des Vétérans maîtrise la fougue de l'équipe rimouskoise

Une paire de buts de Rodrigue Rousseau a lancé les Vétérans Radiateur Manicouagan vers un triomphe de 3 à 1 en finale de la classe «C», devant les rapides Pionniers du Cégep de Rimouski. Cette rencontre était l'affrontement de deux styles différents. Le premier symbole d'expérience et de jeu de position, synonyme de fougue et de vitesse.

La victoire des Vétérans leur a permis de répéter l'exploit de 1981, alors qu'ils avaient battu les Gaulois de Hauterive 6 à 1 en finale.

Egalité

Les Pionniers de Rimouski ont rapidement pris les devants, après 2:18 de la première. Ce fut d'ailleurs leur seul filet du match, réussi par Jean-Yves Quimper. Trois minutes plus tard,

Jean-Pierre Tremblay a décoché un véritable boulet de canon dans le coin supérieur gauche du filet rimouskois, et créé l'égalité 1 à 1.

Signé: Rousseau

L'excellent Rodrigue Rousseau s'est occupé du reste. Après 2:20 de la seconde période, Rousseau a trompé le gardien adverse avec un violent tir entre les jambes.

Les Vétérans ont

dominé la première moitié de cet engagement, mais les Rimouskois ont repris du poil de la bête lors de la seconde portion, particulièrement lors d'un avantage numérique où ils ont eu au moins trois bonnes chances de niveler le pointage.

Style défensif

Sans s'asseoir sur leur mince avance d'un but, les Vétérans ont accentué l'aspect défensif au cours de la troisième période. Les Pionniers ont alors maraudé plus souvent dans la zone hauterivienne sans toutefois dénicher de belles ouvertures au but.

Rimouski s'est détruit lui-même vers la fin de la période quand Germain Tremblay a écopé d'une punition mineure à 7:32. Quinze secondes plus tard, Pierre Lirette a enlevé tout espoir aux siens en écopant lui aussi d'une punition. Lirette a sérieusement blessé Gaétan Bouchard en le chargeant après une longue course sur un dégagement refusé. Un geste gratuit qui aurait semblé-t-il briser l'os de la joue et de l'arcade sourcilière droite de Bouchard.

Déjà en avantage à 5 contre 3, ce fut un jeu d'enfant pour Rodrigue Rousseau de marquer le but d'assurance.



Les Vétérans, champions du «C» pour une deuxième année de suite.

De la routine pour Matane

Les représentantes de Matane Toyota se sont payées une partie de plaisir pour la finale les opposant aux Flammes de Sept-Iles.

Les deux soeurs Francine et Martine Leblanc ont été les maîtres de cérémonie des festivités qui se sont soldées par une victoire facile de 5 à 0, après 4:08 de jeu en troisième période.

Les deux frangines, qui composent sans contredit le noyau de l'équipe, se sont offertes une performance de deux buts et une passe chacune. L'autre filet a été l'oeuvre de Johanne Thibeault. Hélène Leclerc a enregistré le coup de pinceau.

Peu de notes

Il y a peu à dire sur cette rencontre à sens unique sauf peut-être le fait que les matanaïses se sont montrées expertes dans l'art d'assommer rapidement leurs rivales.

En première période, elles ont pris les devants après seulement 34 secondes

d'écoulées avec le premier but de Francine Leblanc. Au milieu de cette première manche, les matanaïses ont compté deux fois en seulement 41 secondes, ceux de Martine Leblanc et Johanne Thibeault.

Martine Leblanc a ajouté un deuxième but

à sa fiche alors qu'il n'y avait que 19 secondes d'égrenées au cadran en deuxième. Francine Leblanc a mis fin au match peu avant le milieu du dernier tiers.

Les Flammes de Sept-Iles ont été des spectateurs attentifs à cette démonstration de supériorité des Matanaïses.



Une besogne facile pour Matane Toyota en finale «B».

Les Rapidos terminent cinquièmes à Chicoutimi

par Paul FORTIER

Le club de patinage de vitesse «Les Rapidos» de Hauterive a pris la cinquième position d'une rencontre inter-régionale disputée à Chicoutimi en fin de semaine dernière. Cette rencontre opposait trois clubs de Québec, en plus de ceux de Alma, Chicoutimi et Hauterive.

Quelques hauteriviens ont réellement bien patiné durant ce week-end passé au Saguenay. Yves Gagnon, entre autres,

s'est signalé avec des médailles d'or aux 400 et 800 mètres et une médaille de bronze aux 300 mètres. Gagnon était inscrit chez les juvénile «B».

Trois médailles d'argent

Par ailleurs, le junior «A» Pierre Plamondon a enlevé trois médailles d'argent dans les courses de 400 mètres, 800 mètres et 1000 mètres.

Quatre autres nageurs hauteriviens

ont décroché des médailles. Nicholas Charest, chez les cadets, a remporté deux troisièmes places aux 200 et 300 mètres. Ingrid Desrosiers, chez les minimes, a obtenu des résultats identiques aux 100 et 200 mètres de sa classe.

Enfin, Karl Desrosiers a terminé deuxième aux 50 mètres chez les novices, alors que Stéphane Charest se classait troisième aux 400 mètres chez les junior «B».

Par ailleurs, il est à souligner que les Rapidos recevront la visite du club de patinage de vitesse de Matane, dimanche, au Centre Henri Desjardins. Les deux clubs s'affronteront entre 17 heures 15 et 21 heures 20.

Superbe récolte pour Fantasia et Stellaire

par Paul FORTIER

Les patineurs des clubs Fantasia de Baie-Comeau et Stellaire de Hauterive ont récolté un total de cinq médailles d'or, trois médailles d'argent et trois médailles de bronze à la rencontre invitation de Baie-Saint-Paul, les 19, 20 et 21 mars derniers.

Pour le club Fantasia, Hélène Corriveau (juvénile A), Dominique Lemieux (préliminaire A) et Christine Lacombe (senior) ont tous obtenu des médailles d'or. Josée Arsenaud (novice «A») et Marie-Claude Imbeault (pré-juvénile «A») ont elles aussi terminé premières de leurs catégories.

D'autre part, Joyce Gagné (pré-juvénile B) et Marie Claude Zizka (juvénile C) du club

Stellaire, ainsi que Nathalie Comeau (interprétation) du club Fantasia ont obtenu des médailles d'argent.

Les troisièmes positions furent celles

de Nadine Lessard (pré-juvénile A) et Mylène Saint-Pierre (juvénile A) du club Stellaire et Myriam Lévesque (novice A) du club Fantasia.

La récolte a donc été des plus enrichissantes pour les deux clubs de Baie-Comeau — Hauterive dans la région de Charlevoix.

Le Joshi do Kan enlève trois médailles d'or

par Paul FORTIER

Trois judokas féminins du club Joshi do Kan Baie-Comeau — Hauterive ont enlevé des médailles d'or aux championnats sportifs québécois disputés à Montréal les 13 et 14 mars derniers.

Les championnes ont été Maryse Murray

(moins 52 kilos,) Marie-Josée Cloutier (moins 77 kilos) et Louise Bolduc (classe ouverte).

Cette dernière a également obtenu une médaille de bronze chez les moins 66 kilos, tout comme Dominique l'Italian chez les moins 56 kilos.

Danielle Jomphe a remporté une sixième médaille pour le club local, en terminant deuxième chez les moins 60 kilos.

Quatorze participantes de Baie-Comeau — Hauterive ont pris part au championnat.

J'ai la piquûre du Nordic



BOURSES

Français ou anglais
langue seconde

COURS D'ÉTÉ 1982

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

Dans le cadre d'un programme établi par le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, des bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants(es) québécois(es) de niveau postsecondaire désireux(es) de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1982, au Canada.

La bourse couvre les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture et de matériel d'enseignement. Les frais de voyage aller-retour sont à la charge du boursier.

Le nombre de boursiers qui suivront les cours dans les établissements d'autres provinces est limité dans le cadre d'accords interprovinciaux; c'est pourquoi un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec.

Conditions d'admission

- Les candidats(es) doivent: être citoyens(nes) canadiens(nes) ou "immigrants(es) reçus(es)";
- Terminer (élèves à temps plein) leurs études secondaires (5e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1981-1982; OU
- Faire leurs études à temps plein dans un établissement collégial ou universitaire durant l'année scolaire 1981-1982 (inscrits(es) aux "sessions" d'automne 1981 et d'hiver 1982).

Attribution des bourses

Les bourses sont accordées, à l'intérieur de chaque région administrative, par tirage au sort à l'aide d'un ordinateur.

Pour recevoir un formulaire et une brochure de renseignements s'adresser à:

Monsieur Guy Lamontagne
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Édifice "G" — 17e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

Les formulaires dûment remplis devront parvenir au ministère au plus tard le 16 avril 1982 (le cachet de la poste faisant foi).

Hors-jeu

Ce sera bientôt votre tour, si vous ne faites pas d'exercice. Vous voulez jouer encore longtemps? Alors soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!



PARTICIPATION

Statistiques

Volleyball Ligue féminine de volleyball participation Molson de Baie-Comeau

RESULTATS
Mercredi, le 17 mars 1982
Sceptiques 1 Bras d'or 2
(15-2) (8-15) (8-15)
Tisons d'or 2 Passe-Partout 1
(9-15) (15-6) (15-12)
P'tites légères 2 Passe-Partout 1
(15-13) (4-15) (15-12)

CLASSEMENT

Équipes	PJ	G	P	PP	PC	Pts
P'tites légères	13	9	4	365	309	26
Tisons d'or	12	7	5	401	352	20
Passe-Partout	13	7	6	423	401	19
Bras d'or	11	4	7	325	401	15
Sceptiques	11	3	8	310	361	10

CALENDRIER

Mercredi, le 31 mars 1982
P'tites légères vs Passe-Partout
Sceptiques vs Bras d'or
Tisons d'or vs Sceptiques

Ligue hockey-bottines Rallye O'Keefe

RESULTATS SEMI-FINAL
Joué série A
Baie-Hygiénique 3 vs Verdi 1

Baie-Comeau Hygiénique 3 vs Verdi 1
Baie-Comeau Hygiénique 2 vs Verdi 2
(Baie-Comeau Hygiénique en avance 5 à 3)

SAMEDI SERIE B

Escale 6 vs Banque de commerce 2
Escale 0 vs Banque de Commerce 9
(série égale 1 à 1)

CLASSEMENT FINAL (saison régulière)

Équipes	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	
Picasso du Verdi	27	18	8	1	123	87	37	
Impériaux de la Banque de Commerce	27	15	11	1	127	95	31	
Voyageurs de l'Escale	27	1	2	15	—	113	122	24
Aigles de Baie-Comeau	27	7	18	2	77	135	16	
Hygiénique	27	7	18	2	77	135	16	
Compteurs					Buts	Aides	Pts	
J. Lévesque Banque de Commerce					35	26	61	
A. Gagné Escale					28	20	48	
H. Dubé Verdi					28	20	48	
G. Gagné Escale					17	30	47	
D. Cardinal Banque de Commerce					16	21	37	
F. Lemieux Escale					17	18	35	
C. Thibault Banque de Commerce					18	16	34	
B. Ouellet Banque de Commerce					11	17	28	
J. Emond B.-C. Hygiénique					17	11	28	
B. Lévesque B.-C. Hygiénique					13	14	27	

Quand Maniez prend les bouchées doubles...

par Paul FORTIER

Les fondeurs Joel Maniez et Denis Nadeau ont combiné leurs efforts pour remporter le Relais du Printemps, la dernière compétition de l'année disputée dimanche au club Norfond de Baie-Comeau.

Normalement cette compétition met aux prises des équipes de trois coureurs mais la coéquipière des deux champions s'est désistée à la dernière minute en raison de bris techniques. C'est donc dire que Maniez a dû prendre les bouchées doubles puisqu'il a parcouru à lui seul deux tranches de dix kilomètres, laissant l'autre à son coéquipier.

Le tandem Maniez-Nadeau a franchi la distance totale de trente kilomètres en 1 heure 50 minutes et 03 secondes. Il a ainsi battu le trio de Raymond Haché, Laval Saint-Laurent et Sylvain Lessard qui ont franchi le parcours en 1 heure, 52 minutes et 17 secondes, et celui de

Guy Cantin, Hélène Marin et Guy Landry, qui est arrivé 13 minutes en retard.

Avance rapide

Les champions ont pris une avance dès le premier relais. Joël Maniez a terminé la première tranche en 34:43, prenant une priorité de 2:58 sur Raymond Haché de l'équipe no 2 et de 3:06 sur Jacques Boucher de l'équipe no 3.

Denis Nadeau a amélioré l'avance de son équipe de 19 secondes lors de la deuxième tranche en franchissant les 10 kilomètres en 39:26 contre 39:52 pour Laval Saint-Laurent de l'équipe no 2.

Cette priorité confortable a été réduite de une minute lors de la dernière étape. Maniez a alors skié les 10 kilomètres en 35:54 contre 34:44 pour Sylvain Lessard de l'équipe no 2. Le retard était cependant trop grand pour que l'équipe no 2 vienne à bout de Nadeau et Maniez.



Denis Nadeau et Joel Maniez en compagnie de Raymond Leblanc de Coca-Cola.



Joel Maniez a relevé l'important défi de faire deux fois les 10 kilomètres.

Nos fondeurs sixièmes au mont Sainte-Anne

par Paul FORTIER

L'équipe composée de Joel Maniez, Guy Landry et Sylvain Lessard a décroché la sixième position à une course de relais disputée le 14 mars dernier au Mont Sainte-Anne. Cette épreuve, constituant l'une des tranches de la coupe Sealtest, mettait aux prises 25 équipes.

Le trio de Baie-Comeau a franchi le parcours de 30 kilomètres en 2 heures 10 minutes et 56 secondes, douze secondes derrière l'équipe II de Skibec, 23 secondes de retard sur l'équipe B du Saguenay Lac Saint-Jean.

Les nord-côtiers ont enregistré un retard de 3:19 sur les champions Robert Bernier, Guy Métayer et Jocelyn Vézina de Skibec I.

Lessard le plus rapide

Des trois représentants du club Norfond, le plus rapide a été Sylvain Lessard. Il a franchi sa partie en 41:44,8, comparativement à 43:20,5 pour Guy Landry et 45:51,5 pour Joel Maniez.

Les 20 kilomètres

Par ailleurs, Lessard et Landry ont également pris le départ des 20 kilomètres de la catégorie Junior «A». Lessard a pris la septième place avec un

chrono de 1 heure, 9 minutes et 15 secondes, 15 secondes de plus que Yvon Maltais du Saguenay Lac Saint-Jean, détenteur du premier rang.

Landry a pris la

onzième position avec un temps de 1:16.24. Le champion de cette épreuve a été Jocelyn Vézina du club Eperon, auteur d'un chrono de 1:01.58. 23 fondeurs étaient au départ de cette épreuve.

Enfin, aux 30 kilomètres individuel chez les hommes, Joel Maniez a terminé 19ième avec un temps de 1:55.09, 23 minutes de plus que le champion Richard Weber de Nakertok.

RECOSKIE fait encore parler d'elle

par Paul FORTIER

La nageuse originaire de Baie-Comeau, Nathalie Recoskie fait encore des siennes sur la scène nationale de la natation.

L'ex-membre des Aquanauts de Baie-Comeau et des Requins de Hauterive a connu passablement de succès en fin de semaine dernière, lors du championnat senior canadien disputé à Brantford.

Portant les couleurs du club de Beaconsfield, Recoskie a

causé une surprise en enlevant la médaille d'argent des 100 mètres brasse, avec un retard de seulement six dixièmes de seconde derrière la médaillée d'or. Le temps de Recoskie est le meilleur de la province, le deuxième au Canada et le dix-huitième au monde.

Par ailleurs, Recoskie a réalisé quatre standards canadiens senior, ce qui lui permet de participer à diverses rencontres de calibre internationale.

FACE AU CANCER, IL NE FAUT PAS CÉDER

IL FAUT S'AIDER

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

Société Canadienne du Cancer

le Quizz

Cette semaine, notre quizz reprend ses habitudes de touche-à-tout. C'est votre polyvalence qui vous permettra d'avoir 10 sur 10 et d'être considéré comme un expert. Si vous avez entre 7 et 9 bonnes réponses, vous êtes un connaisseur. Si vous réussissez à avoir 4 à 6 bonnes réponses, vous êtes un amateur. Avec 1 à 3 bonnes réponses, vous êtes qualifié de recrue. Si vous avez 10 sur 10, ce n'est pas votre semaine. Reprenez vous vendredi prochain.

1.- Quel est le plus vieux des «Bowls» au football collégial?

- a) Le Sugar Bowl
- b) Le Rose Bowl
- c) Le Orange Bowl
- d) Le Cotton Bowl

2.- Combien de trophées du joueur le plus utile à son équipe le légendaire no 9, Gordie Howe a-t-il reçu avec les Red Wings de Détroit de la ligue Nationale de hockey?

- a) 3
- b) 4
- c) 5
- d) 6

3.- Quel est le nom du trophée remis au joueur le plus utile à son équipe durant les séries de la Coupe Stanley?

- a) Connie Smythe
- b) Lady Bing
- c) Art Ross
- d) Vezina

4.- Joe Louis détient le record pour avoir détenu le plus longtemps le titre de champion mondial de boxe chez les poids lourds. Pendant combien d'années Joe Louis en était-il le titulaire?

- a) Huit ans
- b) Dix ans
- c) Douze ans
- d) Quatorze ans

5.- Quel championnat des poids lourds a suscité le plus de recettes dans les annales de la boxe?

- a) le combat Tunney-Dempsey
- b) le combat Frazier-Ali
- c) le premier combat Ali-Spinks
- d) le deuxième combat Ali-Spinks

6.- Quel joueur détient le record de circuits en une saison avec les Mets de New York?

- a) Dave Kingman
- b) Willie Mays
- c) Rusty Staub
- d) Cleon Jones

7.- La gymnaste soviétique Olga Korbut avait fait fureur aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 avec une récolte de 3 médailles d'or. Mais combien avait-elle gagné de médailles d'or aux Jeux de Montréal en 1976?

- a) aucune
- b) une
- c) deux
- d) trois

8.- Sir Eyre Massey Shaw de Grande-Bretagne est l'athlète le plus âgé à avoir remporté une médaille d'or aux Jeux Olympiques. Le champion avait remporté sa médaille d'or en yachting aux Jeux de 1900. Quel âge avait-il?

- a) 60 ans
- b) 65 ans
- c) 70 ans
- d) 75 ans

9.- Une équipe a déjà compilé la fiche de 20 victoires et 134 défaites dans la ligue Nationale de baseball. Vrai ou faux?

- a) Vrai
- b) Faux

10.- En 1978, Gaylord Perry, alors avec les Padres de San Diego, est devenu le plus vieux lanceur à recevoir le trophée Cy Young. Quel âge avait Perry à ce moment?

- a) 39
- b) 40
- c) 41
- d) 42

QUIZZ

REPONSES

- | | |
|-------|-----|
| 10-10 | 5-D |
| 9-A | 4-C |
| 8-C | 3-A |
| 7-A | 2-C |
| 6-A | 1-B |

«Les Etoiles: une équipe fière et exigeante»



par Paul FORTIER

Si les Etoiles Laurentide du Vert Feuillage ont perdu la finale «A» du tournoi Ayoye, ce n'est certes pas à cause du cerbère Alain Cléroux. Le vétéran de 27 ans n'a pas accordé un seul but du tournoi. Le seul filet alloué par les Etoiles a été donné en surtemps de la rencontre finale contre les Gaulois de Sept-Iles, alors que les gardiens étaient retirés.

Les Etoiles n'ont pas gagné mais Cléroux s'est mérité le trophée du meilleur gardien. Cet honneur lui a également procuré le titre d'athlète de la semaine tel que choisi par le journal Le Nordic.

Une bonne défensive

Celui qui en est à sa neuvième saison de ballon sur glace attribue une bonne partie de sa performance à sa défensive. «Elle a contribué aux blanchissages à 70%» de déclarer le cerbère.

Comme tout le

monde, l'athlète de la semaine a été surpris de voir son équipe se faire battre par les Septiliens. «Cela n'a pas été aussi frustrant que contre Causapsal. Même si on a dominé la rencontre, les Gaulois ont montré qu'ils jouaient du ballon sur glace» a lancé Cléroux.

Le gardien faisait évidemment allusion à une défaite subie plus tôt cette saison en finale du tournoi Igloo contre la Brasette l'Amitié de Causapsal. Les Etoiles avaient complètement dominé la rencontre mais s'étaient butés à un gardien exceptionnel et avaient perdu la rencontre.

«Le monde disait qu'on était favori pour battre Sept-Iles. Le leur disais qu'une partie se joue sur la glace. Tu as vu, cela s'est joué sur la glace»...

Au début du tournoi, Alain Cléroux voyait plutôt en l'Ultralux de Québec, le plus gros adversaire du tournoi. Mais les Québécois ne se sont pas présentés

en avertissant leur forfait à seulement 90 minutes du début du match, le premier du tournoi qu'ont gagné les Etoiles par défaut.

«Les Gaulois de Sept-Iles? Il n'y a personne qui connaissait cette équipe-là».

Meilleure année

La fiche de Cléroux à Ayoye confirme que l'homme masqué connaît sa meilleure saison. Il a dominé la ligue senior Manicouagan avec une moyenne de 1:38 et neuf blanchissages.

Toute une différence avec le gardien qui, l'an dernier avec les Elans du Motel Laflèche, devait faire des miracles pour accorder moins de trois buts par partie. «J'en ai mangé du caoutchouc avec les Elans» raconte-t-il avec un large sourire.

Cléroux explique sa bonne moyenne à sa défensive et à une amélioration personnelle. «Curbie» (Michel Bergeron) est l'un des meilleurs défenseurs de la Côte-Nord sinon le meilleur» affirme le portier. On y ajoute Raynald Harel, Sylvain Poirier et Donald Gallant et on se retrouve avec un mur difficile à percer.

Quant au gardien, il considère s'être amélioré au niveau de

la confiance et avoue démontrer beaucoup plus de sérieux en 81-82. «Les Etoiles sont une équipe fière et très exigeante. Quand j'ai été repêché par eux, je me suis vraiment forcé pour faire l'équipe». Tous ces éléments mis ensemble on fait du numéro 1 des Etoiles un gardien plus régulier, qui a amélioré sa faiblesse entre les jambes et aiguisé ses réflexes.

Vers le championnat provincial

Alain Cléroux en a parcouru du chemin depuis sa première équipe de ballon sur glace, les Laurentide de Jacques Lafrenière. «J'avais décidé de garder les buts parce que je n'avais pas de don comme joueur» indique-t-il.

Les 2, 3 et 4 avril prochains, le gardien et les Etoiles se retrouveront à Victoriaville pour participer au championnat provincial. «Ce sera ma première expérience à un tournoi de ce genre. Je ne sais pas du tout à quoi m'attendre. Je ne prends pas cela pour un test. Je vais là dans l'espoir de gagner mais...» lance-t-il sans terminer sa phrase.

Chose certaine, Alain Cléroux tirera profit de cette expérience, ce qui pourrait faire de lui un gardien encore plus difficile à déjouer.

sport·express

Paul Fortier

Le Saguenay Open

L'un des plus vieux événements sportifs de la région, soit le bonspiel de curling «Saguenay Open» en sera à sa 32^{ème} édition les 26, 27 et 28 mars au club de Baie-Comeau. A chaque année, des équipes du Québec, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick participent à ce tournoi important.

Club Bouliste

Le club Bouliste de Baie-Comeau organisera un tournoi invitation de pétanque le dimanche, 28 mars, au bouledrome du Centre récréatif. Les inscriptions se tiendront entre 8 heures 45 et 9 heures 30. A noter que ce tournoi mettra aux prises des équipes déjà formées.

La balle

féminine

La ligue de balle lente féminine de Baie-Comeau tiendra une importante assemblée lundi, 29 mars, à compter de 19 heures 30 à la salle Boisseau du Centre récréatif. Cette réunion a pour but de jeter les bases de ce que sera la prochaine saison.

Coupe Radio-Canada

Les 26, 27 et 28 mars, Port-Cartier sera la ville-hôtesse de la seconde édition de la Coupe Radio-Canada, une confrontation qui oppose chaque année, parmi les meilleures équipes de hockey des ligues de développement inter-cités Rive-Sud et Côte-Nord, catégories pee-wee, bantam et midget. L'an dernier, la première édition de cet événement sportif avait pris place au Centre sportif de Matane.

Compétition Ginette Lehoux

La compétition Ginette Lehoux, une rencontre régionale de patinage artistique, se déroulera samedi et dimanche, les 27 et 28 mars au Centre sportif de Chuteaux-Outardes. Durant les deux journées, l'action se passera entre 9 heures 00 et 17 heures 00.

Plus de 250 jeunes patineront à cette compétition. Ils porteront les couleurs des clubs de Fermont, Gagnon, Sept-Iles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive, Forestville et Chuteaux-Outardes.

Spectacle de fin d'année

Le gala annuel de fin d'année du club de patinage artistique Fantasia de Baie-Comeau se déroulera dimanche, à compter de 17 heures 30 au Centre récréatif. Le thème de la

démonstration sera Snoopy.

Stade Médard-Soucy

L'inauguration officielle du stade couvert de Hauterive s'effectuera les 26 et 27 mars. On baptisera alors l'amphithéâtre sportif le «Stade Médard Soucy». La cérémonie protocolaire a lieu plus précisément vendredi (aujourd'hui) à 16 heures 00. Le reste de la soirée, tout comme durant toute la journée de samedi, des activités sportives seront organisées.

Date limite: 9 AVRIL

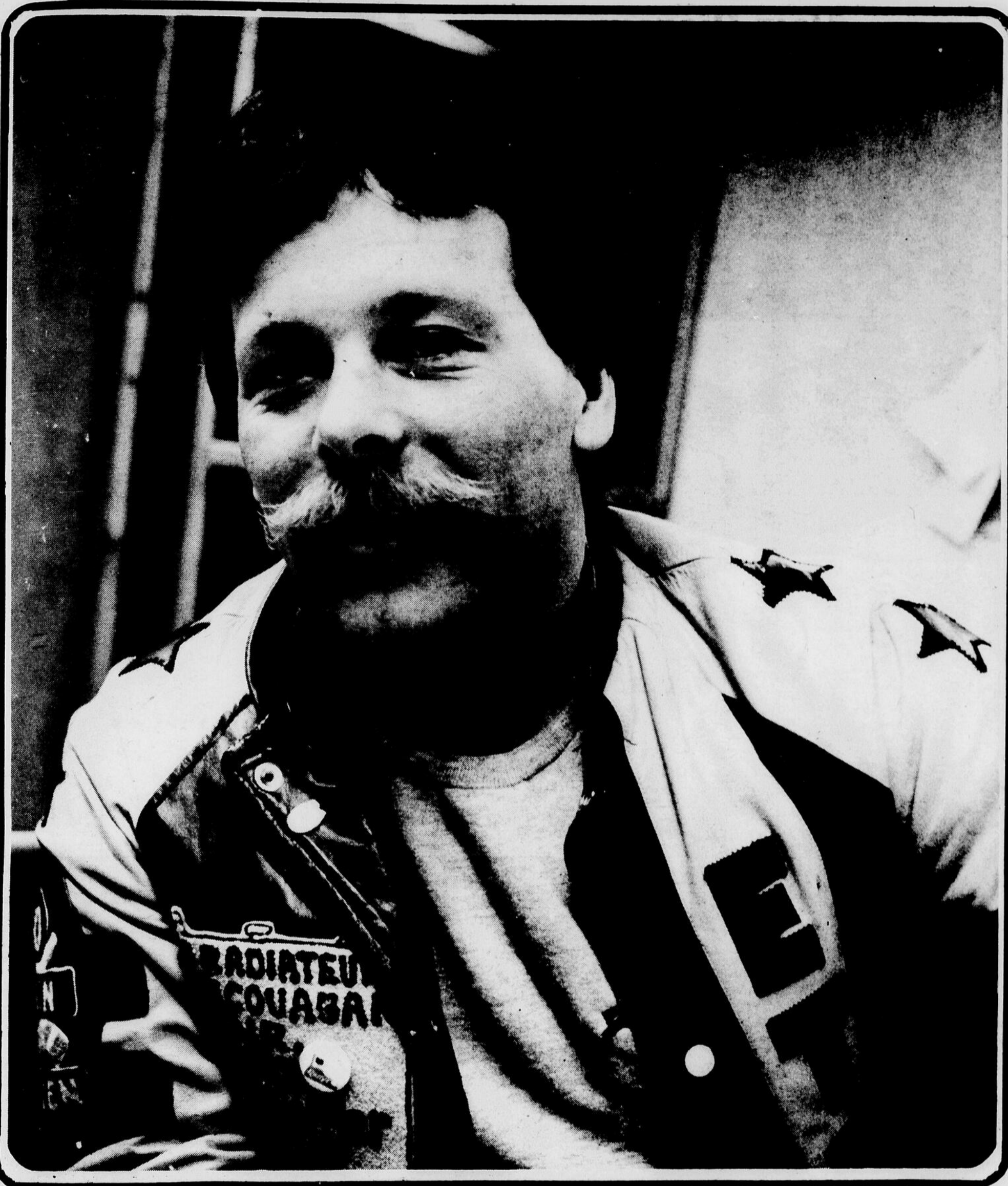
La saison estivale prendra bientôt la relève du printemps et les activités de balle reprendront rapidement aux terrains du Centre Henri Desjardins.

Le Service des loisirs de la ville de Hauterive avise donc tous les futurs utilisateurs des installations, qu'ils doivent faire la demande de terrains par écrit avant vendredi, 9 avril, à 17 heures 00.

Ceux qui manifestent l'intention d'organiser des activités spéciales sur les terrains sont priés de faire connaître les dates par écrit en même temps que la demande de terrain.

Tournoi à Rivière-du-Loup

Les gens de Rivière-du-Loup nous informent que leur Festival de ballon sur glace se déroulera les 9, 10 et 11 avril prochains. 3 500\$ de bourses seront remis aux différents vainqueurs des classes Senior compétition, (hommes), Senior populaire (hommes et femmes), ainsi qu'en Juvénile (garçons). La date pour la fin des inscriptions est le 6 avril à 18 heures 00. Pour informations, contacter Jeannot Levasseur (862-1787 ou 862-3586) ou encore Daniel Levasseur (862-1783 ou 862-3586).



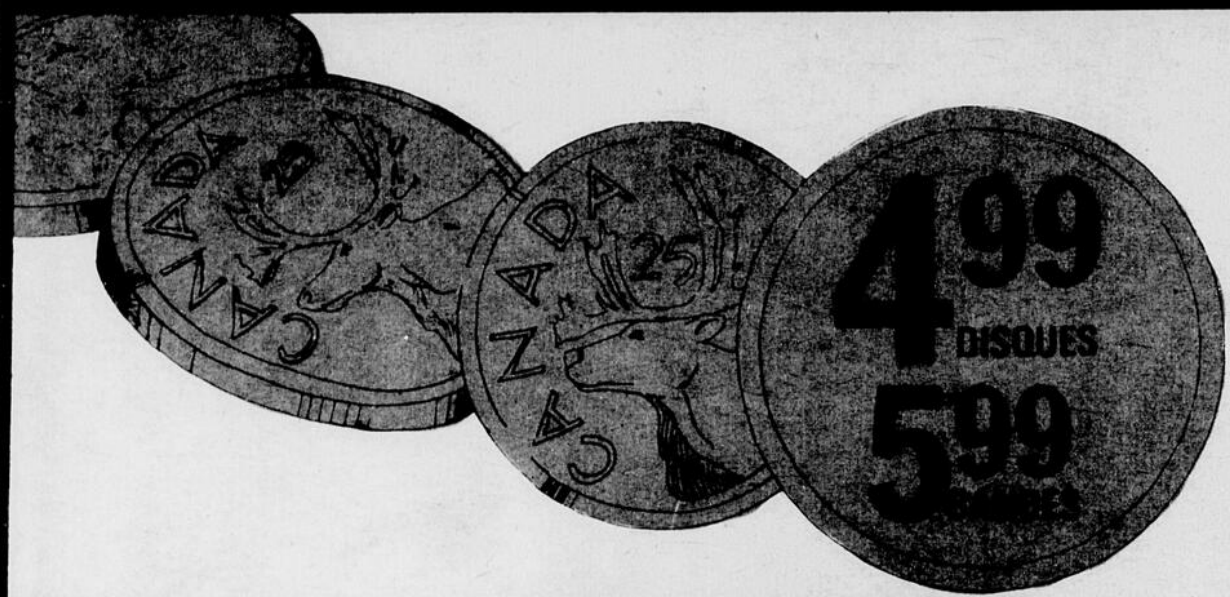
**Bale-Comeau
Hauterive**

la  **baie**

**demandez-nous
n'importe quoi
ou presque...**

Le

id solo et
de semaines et de



BAIE-COMEAU / HAUTERIVE



Pour l'événement le plus avantageux et le plus important de la saison... demandez-nous n'importe quoi ou presque.